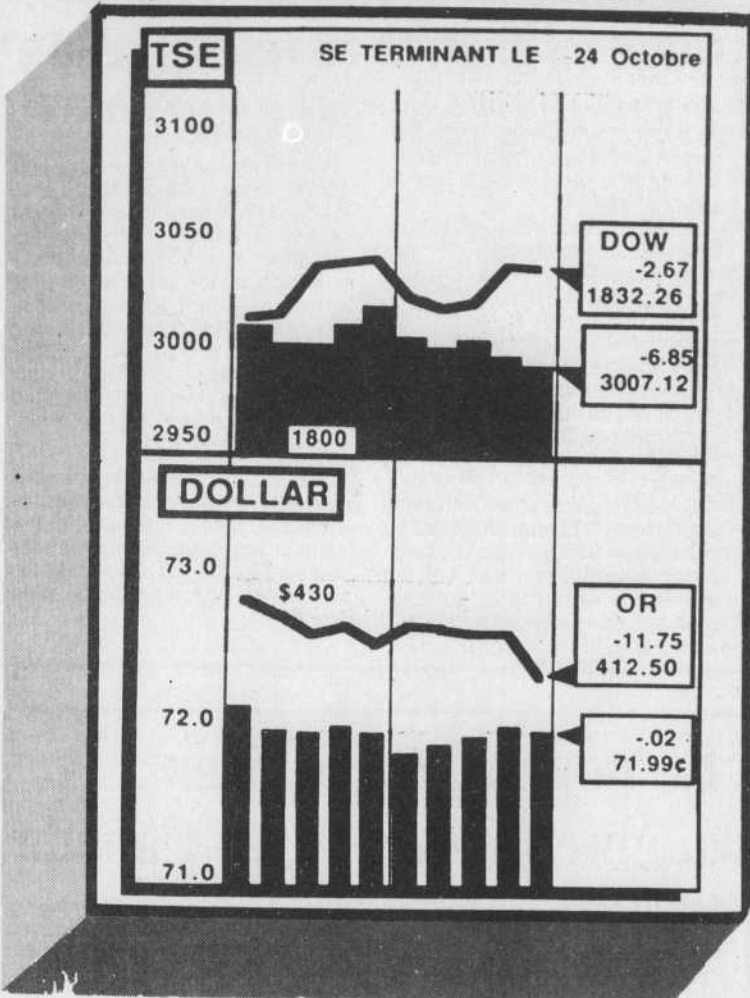


EN UN COUP D'OEIL



LES AFFAIRES... EN QUELQUES LIGNES

JEAN CHARTIER

Imasco émet \$ 150 millions US d'eurodollars en Europe et \$ 200 millions en débetures au Canada

Imasco procédera à une émission sur le marché des eurodollars totalisant \$ 150 millions US, soit \$ 208 millions CA. Ces instruments financiers seront émis au pair et rapporteront 8.12 % jusqu'à échéance, le 13 novembre 1991. Le président et chef de la direction d'Imasco, M. Purdy Crawford, a expliqué que le produit net servira à rembourser une partie de la dette résiduaire à taux flottant engagée pour acheter les actions ordinaires de Genstar. L'émission est administrée par un groupe financier international dirigé par Morgan Stanley International.

Commentant la transaction annoncée vendredi, M. Crawford a dit que « dès le départ Imasco envisageait de réduire et de restructurer le prêt à taux flottant de \$ 2.6 milliards CA obtenu pour acquérir les actions ordinaires de Genstar, par l'émission de nouvelles actions, par des instruments de dette à taux fixe et aussi par la vente de tous les éléments d'actif de Genstar, à l'exception de Canada Trustco ».

En juin et juillet, Imasco a obtenu \$ 345 millions CA par la vente d'actions ordinaires et \$ 200 millions par la vente d'actions privilégiées. Plus tôt cette semaine, Imasco a signé une convention de prise ferme pour l'émission de \$ 200 millions de débetures à taux fixe. La présente émission permettra de remplacer une tranche supplémentaire d'environ \$ 208 millions CA de la dette à taux flottant par une dette à taux fixe. La vente des éléments d'actif de Genstar rapportera \$ 800 millions CA après dette et impôt, prévoit-on.

Imasco annonce également une émission de débetures de \$ 200 millions sur le marché canadien à un taux de 10.50 % et venant à échéance le 20 novembre 1996. McLeod Young Weir, Richardson Greenshields et Merrill Lynch Canada agissent à titre de gérants de groupe.

Exxon réduit son chiffre d'affaires trimestriel à \$ 17 milliards US

Le premier groupe pétrolier mondial, Exxon Corp., a annoncé à New York une progression de 6 % de son bénéfice net sur un chiffre d'affaires en baisse de 30 % pour le troisième trimestre par rapport aux trois mois correspondants de 1985. Pour les trois derniers mois de 1986, Exxon a déclaré un bénéfice net de \$ 1.05 milliard US ou \$ 1.46 par action sur un chiffre d'affaires de \$ 17.18 milliards US, contre \$ 995 millions US ou \$ 1.33 US par action. Le chiffre d'affaires atteignait \$ 22.3 milliards US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. En comprenant les résultats extraordinaires, les résultats trimestriels donnent un bénéfice net de \$ 1.07 milliard US ou \$ 1.49 US par action contre \$ 1.21 milliard US ou \$ 1.62 US.

Corporation Lafarge vend du béton à la tonne

Lafarge Corporation, l'un des plus importants fabricants de ciment et de matériaux de construction en Amérique du Nord, et société mère de Ciments Canada Lafarge Itée dont le siège social se trouve à Montréal, a annoncé vendredi un bénéfice net de \$ 26 millions US sur des ventes nettes de \$ 310.7 millions US pour le trimestre terminé au 30 septembre 1986.

LE PORTRAIT DU LUNDI

Un entrepreneur se retrouve en pleine actualité depuis quelques semaines. M. Jacques Fortin, président et fondateur des Éditions Québec-Amérique, une maison qui a connu en 1974 des débuts artisanaux très modestes avec un investissement de \$ 2,000. Restructurée en 1979, l'entreprise a connu son premier grand succès avec *Le Matou*, mais 1986 est une année exceptionnelle, avec le livre de M. René Lévesque et le lancement du dictionnaire visuel, un produit tout à fait original et universel. Les partenaires de M. Fortin à New York y voient « une mine d'or ».



Les Américains retardent leurs achats de bois d'oeuvre jusqu'à la décision finale

CLAUDE TURCOTTE

Les effets de l'application par le gouvernement américain d'un tarif de 15 % sur les importations de bois d'oeuvre sont encore difficiles à évaluer, si ce n'est qu'il y a un climat de grande incertitude chez les acheteurs américains, qui pour l'instant semblent généralement attendre avant de passer de nouvelles commandes.

Mme Guylaine Saucier, présidente du Groupe Saucier, expliquait hier qu'il est difficile d'évaluer l'impact de cette mesure, qu'elle trouve d'ailleurs tout à fait injuste. Elle constate que le marché est erratique, très calme et presque sans réaction. « Il y a très très peu de transactions, ajoute-t-elle, personne ne bouge parce que c'est une période d'incertitude. » Elle constate que les achats des clients américains sont allés en décroissance depuis un certain temps, avant même l'imposition de ce tarif de 15 %.

Mme Saucier reconnaît qu'elle cherche à refiler ce coût additionnel aux acheteurs américains, mais ceux-ci posent une question : qu'arrivera-t-il si jamais le tarif de 15 % est éliminé lors de la décision finale que prendra le gouvernement dans quelques mois ? C'est en quelque sorte une façon de dire « pourquoi acheteriez-vous notre bois maintenant, si l'on devait payer 15 % de moins dans deux mois ? ».

C'est une question d'autant plus légitime que l'industrie de la construction aux États-Unis arrive à son point le plus creux de l'année et que la demande de bois d'oeuvre reprend en janvier. Le Groupe Saucier, qui produit 300 millions de pieds de bois par année, en vend environ 200 millions de pieds aux États-Unis.

Pour sa part, le président de Fo-



Photo Jacques Grenier
Mme Guylaine Saucier, présidente du Groupe Saucier

rex, M. Jean-Jacques Cossette, reconnaît également que l'attente d'un tarif à eu un effet sur les ventes aux États-Unis, qui ont pratiquement cessé environ trois semaines avant l'annonce, mais que les commandes reviennent un tout petit peu. M. Cossette se dit cependant confiant que la vie normale va reprendre son cours. Il rappelle que le bois d'oeuvre ou de charpente représente une partie relativement faible du coût dans la construction d'une maison, c'est-à-dire environ \$ 3,000 ; 15 % représente donc un coût additionnel d'environ \$ 350.

À ses clients américains qui cherchent à faire diminuer ses prix, en compensation de ce tarif de 15 %, M. Cossette rétorque : « C'est votre gouvernement qui a imposé ce tarif, c'est donc à vous à le payer. » Pour l'instant, il semble que les Américains trouvent la répartition drôle.

Dans l'ensemble, toutefois, le président de Forex est un homme plutôt satisfait, puisque l'entreprise qu'il dirige et qui a connu de sérieux problè-



M. Jean Perron, président et chef de l'exploitation de Normick Perron

mes financiers ces dernières années est en bonne voie de retrouver la rentabilité ; en tout cas, l'objectif a été atteint au cours des neuf premiers mois. Comme la plupart des industries de bois de sciage, Forex exporte 60 % de sa production aux États-Unis. Au premier semestre, l'entreprise a enregistré un bénéfice net de \$ 207,000 et des ventes de \$ 7.7 millions. La direction de Forex envisage donc l'avenir avec plus d'optimisme et songe même à la construction éventuelle d'une papeterie.

Plus tôt cette semaine, M. Jean Perron, président et chef de l'exploitation de Normick Perron, dénonçait le tarif américain de 15 %, en disant que cela influait sur l'industrie, sans toutefois provoquer de mises à pied ; il demeurait confiant que la décision finale des Américains d'ici à 75 jours amènerait la disparition du tarif.

Mais l'industrie du bois de sciage n'est pas seule à s'inquiéter du protectionnisme américain. L'Association canadienne des producteurs de

pâtes et papiers (ACPPP) a produit au cours de l'été un document d'information pour les clients américains de ses membres. Intitulé *Une perspective canadienne*, ce document fait état de considérations sur deux questions importantes. « Ni le bill omnibus sur le commerce, ni la pétition sur le droit compensateur ne sont précisément axés sur les importations américaines des pâtes et papiers canadiens. Toutefois, les deux contiennent de sérieuses implications pour nos consommateurs américains », peut-on y lire.

On mentionne en outre que le bill omnibus pourrait provoquer une guerre commerciale, avec de graves conséquences pour toute la structure du commerce international construite depuis la fin de la deuxième grande guerre.

« Le cas du droit compensateur sur le bois d'oeuvre, ajoute-t-on, pourrait aussi affecter les pâtes et papiers. Il pourrait servir de modèle à d'autres pétitions qui seraient logées contre d'autres produits forestiers canadiens. »

Le Canada vend aux États-Unis aujourd'hui des produits de pâtes et de papiers d'une valeur de \$ 9 milliards ; il fournit 55 % du papier journal consommé aux USA et 40 % des besoins américains de papier impression et de produits d'emballage en papier.

Décision du CRTC : Bell ira en cour

OTTAWA (PC) — Bell Canada a fait savoir vendredi qu'elle entend contester l'obligation de rembourser plus de \$ 200 millions à ses abonnés l'an prochain.

Dans une décision rendue au début du mois, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes avait ordonné à Bell de remettre cette somme à six millions d'abonnés, sous forme d'un crédit équivalent à environ deux mois de service.

Le CRTC avait aussi décrété que Bell Canada devrait réduire les tarifs des appels interurbains de 20 % en moyenne à compter du 1er janvier.

Dans un bref communiqué, la compagnie a indiqué hier qu'elle a demandé à la Cour fédérale du Canada de vérifier si les attributions du CRTC l'autorisent à imposer une telle mesure.

Toronto Sun délaïse son projet de quotidien

TORONTO (PC) — La compagnie Toronto Sun Publishing Corp. a abandonné son projet de lancer un quotidien anglophone de format tabloïd à Montréal pour faire concurrence à *The Gazette*.

Le président de la compagnie, M. Douglas Creighton, a annoncé jeudi qu'il avait écrit aux directeurs de la compagnie pour les informer qu'il avait décidé de se retirer des négociations visant à doter la ville de Montréal d'un second quotidien de langue anglaise.

« Quelqu'un devait prendre une décision, a dit M. Creighton, et ayant examiné le problème sous toutes ses facettes, y incluant notre premier partenariat, le tirage possible et les recommandations faites par nos experts. »

« J'espère que quelqu'un le fera (lancer un journal anglophone), mais je ne crois pas que nous serons nous-mêmes impliqués. » M. Ray Heard, un directeur du réseau de télévision ontarien Global Television Network et l'un des experts consultés concernant le projet de doter Montréal d'un autre quotidien de langue anglaise, a dit qu'il doutait que le projet se matérialise en dépit du fait que des investisseurs montréalais étaient disposés à investir « des sommes importantes ».

Vers un marché international

Le big bang des marchés financiers entre en vigueur lundi à Londres

JOCELIN DUMAS

Lundi prochain 27 octobre marquera officiellement l'entrée en vigueur de la déréglementation des marchés financiers à Londres, ce que l'on appelle le *big bang*, contribuant au développement d'un marché international de valeurs mobilières ajoutant à la concurrence à laquelle doivent faire face les bourses canadiennes.

Ce nouveau marché international offrira en effet une solution de rechange aux courtiers d'outre-mer. Au lieu de devoir faire parvenir leurs commandes portant sur des titres canadiens et américains sur les marchés boursiers nord-américains, ils pourront les régler sur place.

Les cours *endeur et offreur* pour les grands titres étrangers, incluant certains titres canadiens, seront affichés sur les écrans cathodiques des grandes institutions ayant pignon sur rue à Londres. Les courtiers n'auront alors qu'à téléphoner à ces nouveaux négociants pour régler leurs transactions, un système qui ressemble au NASDAQ américain.

L'une des mesures du *big bang* met en effet un terme à la séparation des fonctions d'agent et de négociateur sur le marché boursier. Par ailleurs, on a supprimé les taux de commission fixe ; les taux sont maintenant négociables entre le courtier et son client.

Comme le soulignait le *Nouvel observateur* dans sa livraison du 26 septembre, le *big bang*, c'est « une nouvelle étape de la mondialisation des marchés financiers ».

Grâce à ses exonérations fiscales et aux commodités de la place, Londres est devenue « le lieu de passage privilégié » de grandes institutions comme Citibank, Paribas, Merrill Lynch ou Nomura.

La revue *The Economist* parle déjà de Londres en termes de *capital de capital*. On y manipule des milliards de dollars chaque jour et les opérations qui y sont initiées sont souvent poursuivies, après la clôture du marché, à New York et à Tokyo, les deux plus grandes places boursières au monde.

Avec les nouvelles technologies de communication, la porte est grande ouverte pour que les transactions boursières soient effectuées de façon continue 24 heures sur 24.

Certains observateurs craignent ainsi que la globalisation des mar-



Photo AP
L'une des fonctions du *big bang* met un terme à la séparation des fonctions d'agent et de négociateur sur le marché boursier.

chés boursiers entraîne de nouveaux problèmes pour les Bourses canadiennes, lesquelles ont déjà perdu du terrain au profit des bourses américaines. Un phénomène qu'a déjà déploré l'actuel président de la Bourse de Montréal, M. André Saumier, en lançant un appel à l'« unification » des bourses canadiennes.

M. Robin Schweitzer, vice-président développement à la Bourse de Montréal, estime que les conséquences de ce vaste mouvement sont difficiles à évaluer, mais qu'elles sont, somme toute, négligeables « pour le moment ».

Évidemment, le développement d'un vaste réseau New York-Londres-Tokyo « conduit à une banalisation des places boursières plus petites comme Paris, Toronto ou Montréal ».

Et avec l'intégration toujours plus poussée des grands marchés financiers, M. Schweitzer s'attend à ce

que les grands titres canadiens, comme ceux d'autres pays, puissent éventuellement être transigés dans une espèce de *black box* électronique, formée d'un réseau international d'institutions financières.

Mais la mission des bourses canadiennes ne va pas disparaître pour autant. « Les gros titres qui se transigent internationalement comptent pour un bien faible pourcentage du total des titres inscrits aux bourses canadiennes », souligne-t-il.

Il lui apparaît beaucoup plus important que le marché secondaire soit efficace et assure une bonne liquidité pour ces titres. Or, fait-il observer, « je ne suis pas certain que le réseau international, qui en est encore à sa phase de développement, puisse bien remplir cette fonction ».

Entre temps, assure-t-il, la Bourse de Montréal fera tout en son pouvoir pour être accessible à tout utilisateur à travers le monde.

LECTEUR AU LASER: DENON

... Une technologie unique de conversion «D/A» fruit de la longue expérience musicale du pionnier de l'enregistrement numérique.
... Donne un souffle de vie à la technique!



DENON

EN PROMOTION
«TANT QU'IL Y EN AURA»

495\$

VOTRE CONSEILLER AUDIO

Uumoulin

8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636/1122
5916 BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE) 256-7571

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Le Canada protestera lundi devant le GATT contre la surtaxe US sur le bois d'oeuvre

OTTAWA (PC) — Le Canada se présentera devant le conseil du GATT lundi prochain à Genève pour protester contre la nouvelle surtaxe américaine sur les importations du Canada et d'autres pays, a indiqué jeudi la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney.

La surtaxe, destinée à défrayer le coût des opérations douanières américaines, coûterait environ \$ 200 au Canada, qui a vivement protesté contre cette décision et demandé au président Reagan d'y opposer son veto.

La Maison-Blanche s'est elle-même opposée à la surtaxe, estimant qu'elle pouvait constituer une violation des règles du commerce international. Mais puisque la surtaxe faisait partie d'un ensemble de me-



Mme Pat Carney, ministre du Commerce extérieur

sures budgétaires, M. Reagan n'a pu exercer son droit de veto.

Dans le cas où le GATT (Entente générale sur les tarifs et le commerce) jugerait que la surtaxe contrevient à ses règles, le Canada et les autres pays concernés pourraient demander une compensation ou adopter des mesures de représailles.

D'autres pays visés par cette surtaxe à l'importation porteront également leur cause devant le GATT.

Aux Communes, le critique néo-démocrate en matière de commerce international, M. Steven Langdon, a souligné qu'Israël était également touché par la surtaxe américaine et ce, malgré le fait que ce pays ait con-

clu une entente de libre-échange avec les États-Unis.

Il a estimé que ce fait démolissait l'argumentation de Mme Carney à l'effet que la signature d'un pacte de libre-échange canado-américain protégerait le Canada contre de telles mesures de harcèlement.

Mme Carney s'est défendue en affirmant qu'au contraire ce fait renforçait son point de vue. Elle ne s'est pas expliquée davantage.

Ottawa s'est également adressé au GATT il y a quelques semaines pour lui demander d'appuyer sa lutte contre l'enquête américaine sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre. La semaine dernière, Washington imposait un droit de 15 % sur le bois canadien.

Une première réunion consacrée à l'organisation

Suite à la session de Punta del Este, un nouveau cycle de négociations commerciales est lancé à Genève

MARYSE ROBERT
collaboration spéciale

WASHINGTON — Faisant suite à la session ministérielle du GATT tenue à Punta del Este en Uruguay à la mi-septembre, un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) sera lancé aujourd'hui à Genève. Cette première réunion de l'*Uruguay Round* sera surtout consacrée à des problèmes d'organisation, notamment à la création du comité des négociations et à la formation des différents groupes spécialisés. Les négociations de cette huitième ronde devraient, en principe, débuter à la fin de cette année pour se terminer dans quatre ans.

Selon toute vraisemblance, les pays en voie de développement (PVD) tenteront de bloquer la candidature du directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, à titre de président du comité des négociations. M. Dunkel est perçu comme étant l'homme des nations industrialisées. Les PVD favoriseraient plutôt la nomination de M. Felipe Jaramillo, ambassadeur colombien auprès du GATT, ou de M. Michael Cartland, ambassadeur de Hong Kong. M. Jaramillo avait joué un rôle de premier plan l'été dernier lors de la phase préparatoire à cette nouvelle ronde. Il avait mis au point un texte de compromis présenté par la Colombie et la Suisse et appuyé par 47 des 92 nations membres du GATT. Ce texte avait d'ailleurs servi de base aux travaux de la session ministérielle de Punta del Este.

Deux thèmes, les services et l'agriculture, n'ayant pas fait l'objet de négociations antérieures, ont cristallisé les débats lors de la rencontre de Punta del Este. Les États-Unis ont plaidé en faveur d'une libéralisation des services et des investissements à l'étranger de même que pour le renforcement de la propriété intellectuelle (les droits d'auteur), la protection des brevets et des marques de commerce. Hostiles à l'idée d'inclure ces éléments dans les prochaines négociations du GATT, les PVD ont néanmoins réussi à ce que les services, tout en étant partie intégrante des NCM, soient traités de manière spécifique hors des cadres du GATT. La déclaration ministérielle signée à Punta del Este comporte ainsi deux parties : le commerce des marchandises (incluant l'agriculture) et le commerce des services.

Représentant près des tiers du commerce international, le secteur des services (banques, assurances, télécommunications, tourisme, etc.) est éminemment important aux yeux des Américains. Ceux-ci ont toutefois tenté de minimiser le fait que les négociations sur ce thème seront conduites de façon distincte. « Quelques pays pourront affirmer qu'il s'agit d'une approche à deux volets ; mais, en réalité, tel n'est pas le cas », affirmait récemment le représentant spécial de la Maison-Blanche pour les NCM, M. Clayton Yeutter.

Cependant, l'ambassadeur brésilien auprès du GATT, M. Paolo Batista, ne partage pas l'opinion émise par M. Yeutter. Le Brésil fut, avec l'Inde, l'un des plus féroces oppo-



M. Pierre MacDonald, ministre du Commerce extérieur du Québec, déclarait récemment « qu'il était peu probable que le problème des subventions à l'agriculture soit réellement débattu à la table de négociations du GATT qui va s'engager à Genève ».

sants à l'insertion des services dans les prochaines NCM. Or, grâce à la distinction qui est faite dans la déclaration de Punta del Este, « on pourrait imaginer que des règles de conduite adoptées au cours des négociations sur les services ne soient pas appliquées à certains pays », déclarait M. Batista en septembre dernier. Le GATT, en principe, n'autorise pas une telle différenciation. De plus, bien que menée hors des cadres du GATT, la négociation sur les services suivra les procédures de ce traité. Les décisions seront ainsi prises par consensus, ce qui devrait favoriser les PVD. Or, malgré ces satisfactions de dernière minute, les observateurs s'interrogent à savoir si ces « garde-fous » suffiront à endiguer les ambitions des banques et entreprises américaines, européennes et japonaises. « Il n'est pas évident que les garanties qui nous sont données nous permettront de résister, le moment venu, aux pressions des nations industrialisées », soulignait récemment un spécialiste latino-américain du commerce.

D'autre part, l'agriculture a aussi fait l'objet de nombreuses controverses à Punta del Este. Le groupe de Cairns, composé de 14 pays exportateurs de produits agricoles (incluant le Canada), appuyé par les États-Unis, a exigé l'abolition des subventions à l'exportation dans ce secteur. Or, la France, principale accusée dans cette affaire, fit modifier le projet initial présenté par la Colombie et la Suisse. La version finalement adoptée souligne la nécessité d'étudier, durant les NCM, non seulement les subventions à l'exportation mais également « les autres mesures qui affectent directement ou indirectement le commerce agricole ». Les États-Unis sont ainsi visés puisqu'ils accordent une aide directe à leurs agriculteurs. « La Communauté éco-

nomique européenne ne sera plus seule au banc des accusés ; les États-Unis ont tenté de nous isoler mais nous ne sommes pas les seuls à encourager nos fermiers », commentait il y a quelques semaines M. Willy de Clercq, commissaire européen au Commerce. MM. Michel Noir et François Guillaume, respectivement ministres français du Commerce extérieur et de l'Agriculture, ont aussi obtenu que disparaisse du texte initial l'idée d'un calendrier contraignant pour une réduction éventuelle des différentes aides et subventions. D'ailleurs, en raison de la formulation ambiguë du document final, le ministre du Commerce extérieur du Québec, M. Pierre MacDonald, déclarait récemment à la Presse Canadienne « qu'il était peu probable que le problème des subventions à l'agriculture soit réellement débattu à la table de négociations du GATT qui va s'engager à Genève ». Le Secrétaire américain à l'Agriculture, M. Richard E. Lyng, abonde dans le même sens : « des années de négociations seront nécessaires avant d'en arriver à un accord sur cette question ». Or, dans son dernier rapport sur l'état du commerce international, le secrétariat du GATT, situé à Genève, souligne que les secteurs de l'agriculture, du textile et des vêtements, soit 20 % du commerce des marchandises à l'échelle

mondiale, constituent une entorse importante aux règles de libre-échange du GATT. Ces secteurs ne sont pas régis par les règles de ce traité au grand désarroi des pays du tiers monde. Les nations industrialisées se sont employées depuis trois décennies à protéger leurs « secteurs mous » par l'imposition de quotas et le versement de subventions. Néanmoins, ces politiques n'ont pas réussi à ralentir la perte d'emplois dans ces secteurs. Par exemple, les plus récentes statistiques publiées par le GATT confirment que le Canada a enregistré des pertes, respectivement de 25 % et 20 %, dans les secteurs du textile et des vêtements entre 1973 et 1984.

D'autre part, les observateurs sont persuadés, à Washington, que les différents gouvernements occidentaux seront très prudents lors des négociations sur l'agriculture puisque cette question pourrait avoir des répercussions non négligeables sur les élections prévues en 1988 aux États-Unis, au Canada, en France et en Allemagne fédérale. Aux États-Unis, les fermiers ont maintes fois démontré qu'ils constituaient un groupe de pression fort important. Les récentes sécheresses et le déficit dans la balance agricole enregistrée durant trois mois cette année, et ce pour la première fois en 27 ans, ne feront qu'augmenter les insatisfactions.

Coparticipation avec CHUM Communications Radiomutuel tente sa chance en télédiffusion

(LE DEVOIR) — La compagnie Communications Radiomutuel inc. tente une première incursion dans le secteur de la télévision.

La société de radiodiffusion montréalaise a conclu une entente avec CHUM de Toronto visant une coparticipation à 50 % dans la compagnie Musique Plus qui exploite un service francophone pour vidéos musicaux. Cette entente conjointe permettra le rachat des installations existantes de Musique Plus, sous réserve de l'approbation du CRTC.

Le nouveau groupe a déposé auprès du CRTC une demande en vue d'obtenir un permis d'exploitation pour diffuser un nouveau service de musique vidéo francophone, dans le cadre de son ap-

pel de la mi-août pour des services spécialisés.

Ce service, s'il reçoit l'aval du CRTC, exploitera un réseau spécialisé de musique vidéo diffusant 24 heures par jour. Ce service serait offert à tous les abonnés de la télédiffusion sur le service de base dans l'Est du Canada, explique le communiqué publié hier par les deux compagnies. Présentement, Musique Plus diffuse huit heures par jour et n'est accessible qu'en tant que partie de la télévision payante.

Le montant de l'investissement de Radiomutuel n'a pas été communiqué. On ne sait pas si cette association rapprochera les stations de radio CHUM et Radiomutuel de Montréal à d'autres égards.

Le nombre de faillites augmente de 2 % au Canada

TORONTO (PC) — Le nombre de faillites d'entreprises au Canada a augmenté de 2 % au cours des neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période l'an passé. Selon la firme Dun and Bradstreet Canada Ltd., il y a eu 6,264 faillites entre janvier et septembre 1986, contre 6,140 l'année précédente.

Au Québec, par contre, le nombre des faillites a diminué pendant la même période, passant de 2,136 pour les neuf premiers mois de 1985 à 2,088 cette année.

Le nombre des faillites a augmenté en Alberta, en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les Territoires du Nord-Ouest, et il a

diminué dans le reste du Canada, a révélé la société torontoise, qui évalue la solvabilité des entreprises.

Les données indiquent que c'est le secteur de la vente au détail qui a enregistré le plus grand nombre de faillites : 1,836, soit 29 % de toutes les banqueroutes cette année. L'industrie du transport a été la moins touchée, avec seulement 5 % des faillites.

Le secteur des entreprises de services comptait pour 22 % des échecs, celui de la construction, 14 %, le secteur manufacturier, 9 %, le secteur agricole, 6 %, et le commerce en gros, 6 % également.

Une entreprise de Saint-Pierre, coupable d'évasion fiscale

(PC) — Une entreprise de ville Saint-Pierre, le Centre métropolitain du camion inc., a été condamnée hier à \$ 90,000 d'amende plus les frais pour évasion fiscale.

Par l'entremise de son avocat, la compagnie a reconnu sa culpabilité devant le juge Cyrille Morand, de la Cour des sessions de la paix, à Montréal.

Revenu Canada lui reprochait d'avoir sous-évalué son inventaire de \$ 500,000 à la fin de 1984, réduisant ainsi son profit déclaré. Cette manœuvre avait permis à l'entreprise d'échapper des impôts de \$ 180,000.

Comme dans tous les cas d'évasion fiscale, l'accusée devra acquitter en plus de l'amende les impôts éludés et les intérêts.

2 JOURS
pour participer au
WEEKEND
D'AFFAIRES LE PLUS
RENTABLE DE
L'ANNÉE.
270
EXPOSANTS
offrent produits et services
essentiels
À TOUS LES GENS
D'AFFAIRES.
AUGMENTEZ VOTRE
PRODUCTIVITÉ ET
VOS PROFITS,
découvrez des innovations et
les professionnels
responsables des plus grands
succès commerciaux au pays.
CONSULTATIONS
GRATUITES SUR PLACE!*



SALON
DE LA PME
LE SALON DE LA REUSSITE
EN AFFAIRES

Palais des Congrès
de Montréal
24, 25, 26 OCT. 1986

La presse

VIA Rail Canada

100% TVP

Source

DAIRY CITY

*prix d'entrée 5\$

M. Michel Caron est nommé au ministère des Finances à Ottawa

(LE DEVOIR) — L'ex-vice-président exécutif d'Hydro-Québec, M. Michel Caron, a été nommé hier au poste d'assistant senior au ministre des Finances du Canada.

M. Caron, âgé de 49 ans, était en charge de la division des finances et

des ressources pour la société d'État Hydro-Québec au cours des quatre dernières années. Son entrée en fonction au ministère des Finances sera effective le 17 novembre prochain.



CENTRE HOSPITALIER CÔTE-DES-NEIGES
CENTRE D'ACCUEIL ALFRED-DESROCHERS
AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'article 126 de la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux du Québec (L.R.Q., ch. S-5), l'assemblée publique d'information du Centre hospitalier Côte-des-Neiges et du Centre d'accueil Alfred-DesRochers aura lieu le mardi, 11 novembre 1986, à 20h, à l'auditorium du Centre hospitalier Côte-des-Neiges, 4565 Chemin de la Reine-Marie, à Montréal.

Centre hospitalier de gérontologie affiliée à l'Université de Montréal



McGill Centre d'éducation
permanente

L'endroit parfait pour
vous perfectionner.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez-nous au
(514) 392-6700.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

M. Vallerand au Salon de la PME Plus de 99 % des entreprises au Québec sont des PME

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

Québec publiera un annuaire de 400 pages sur les PME et annoncera au printemps prochain des mesures destinées à les soutenir.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre délégué aux Petites et moyennes entreprises du Québec, M. André Vallerand, alors qu'il participait à l'ouverture du 6^e Salon de la PME qui se tient en fin de semaine au Palais des Congrès à Montréal.

M. Vallerand a par ailleurs dit qu'il était à préparer ses recommandations sur les moyens susceptibles d'aider la création de PME et soutenir leur croissance et que les mesures seront prêtes au printemps 1987.

Le nouvel annuaire intitulé *État de la situation des PME au Québec* sera rendu public le 6 novembre. Le document fera l'histoire des diverses définitions des PME pour en proposer deux, selon que l'on se trouve dans le secteur manufacturier ou celui des services.

Dans le premier cas, Québec propose que soit définie comme petite entreprise celle qui compte moins de 20 employés et dont l'actif est inférieur à \$3 millions. La moyenne entreprise a plus de 20 employés et son actif oscille entre \$3 et \$16 millions. Dans le secteur des services, seul le critère du nombre d'emplois est considéré : une petite en compte moins de 20, et une moyenne, entre 20 et 100.

L'annuaire comprendra aussi plusieurs relevés statistiques de même que des chapitres sur la fiscalité, les techniques de gestion, etc.

M. Vallerand a précisé que les plus récentes données indiquent que 99,3 % des entreprises au Québec sont des PME, soit plus de 155,000 sur les quelque 155,000 sociétés commerciales dûment inscrites. Elles fournissent près

de 42 % des 3,8 millions d'emplois. Signalons que 93 % des PME comptent moins de 20 employés.

Quant au Salon de la PME, il accueille cette année 270 exposants. Il s'agit d'une hausse de 40 % par rapport à l'année dernière. Le président, M. Daniel Boisvert, prévoit accueillir 30,000 visiteurs.

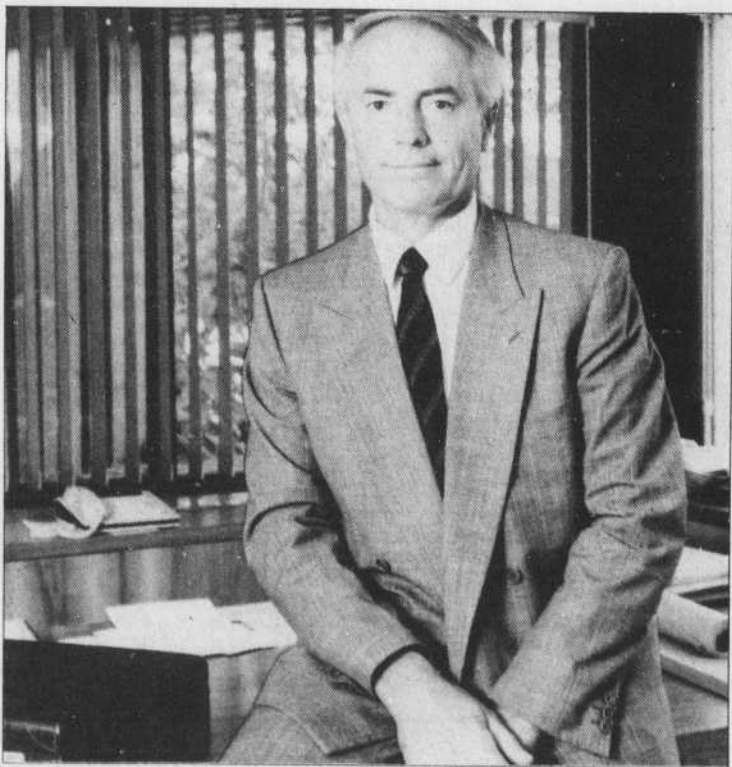
Parmi les primeurs, signalons le Carrefour de la sous-traitance organisé par le ministère de l'Expansion industrielle régionale du Canada. Il met en lumière les liens qui unissent les PME et les grandes entreprises. Il permet aux dirigeants de PME de prendre connaissance des possibilités que les contrats de sous-traitance offrent à leurs firmes.

Il y a également le Carrefour de l'innovation qui explore les nouvelles avenues qui s'ouvrent aux manufacturiers québécois, tandis que le Carrefour de la réussite en affaires permet de se familiariser avec les plus récentes techniques de gestion. Une vingtaine de mini-conférences seront données par des experts qui exposeront les moyens dont disposent les entrepreneurs dans la poursuite de leurs affaires.

Par ailleurs, trois grands débats sont organisés autour du thème du libre-échange. Hier, le premier forum a porté sur l'impact du libre-échange sur les entreprises de services. Aujourd'hui, on discutera des effets de la libéralisation du commerce avec les États-Unis sur les secteurs manufacturiers fortement protégés. Des représentants des industries du vêtement, de la chaussure et du textile ainsi qu'un porte-parole syndical formeront le panel.

Demain enfin, on discutera des secteurs susceptibles de tirer profit du libre-échange.

Le Salon sera clôturé par la Gala de la PME au cours duquel les prix de la Banque Royale seront remis.



M. Hervé Pomerleau, président d'honneur du Salon de la PME

Le premier groupe mondial de services pétroliers fait une perte

NEW YORK (AFP) — Le premier groupe mondial de services pétroliers, Schlumberger Ltd., a accusé une perte de \$42 millions US au troisième trimestre, contre un bénéfice net de \$208 millions US au cours des trois mois correspondants de l'année précédente.

Selon un communiqué publié vendredi à New York par le groupe franco-américain, le chiffre d'affaires trimestriel du groupe est en baisse à \$1,29 milliard US contre \$1,56 milliard US.

Pour le nouveau président, M. Euan Braid, « les résultats du troisième trimestre ont été influencés en premier lieu par la poursuite du ralentissement des activités pétrolières dans le monde, essentiellement aux États-Unis, en Mer du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine ». Un report de perte pour crédit d'impôt a également pesé sur les résultats.

Schlumberger, qui a annoncé jeudi un accord de principe avec le groupe japonais Fujitsu pour intégrer à sa filiale Fairchild Semiconductor les activités aux États-Unis et certaines activités en Europe de Fujitsu, a précisé que cette opération entraînera

l'inscription d'une perte de \$200 millions US sur ses résultats du quatrième trimestre.

Aux termes de l'accord de principe, Fujitsu détendra 80 % environ de la nouvelle société élargie, et Schlumberger, qui avait acheté Fairchild en 1979 pour \$425 millions US, en détendra 20 %.

NOMINATION



Monsieur Jean-Marie Roy, président du Conseil d'administration du Musée du Québec et monsieur Godefroy-M. Cardinal, directeur général, sont heureux d'annoncer la nomination de madame Andrée Laliberté-Bourque au poste de conservatrice en chef depuis le 11 septembre 1986.

Depuis 1977, Madame Laliberté-Bourque a occupé différents postes au Musée du Québec dont ceux de conservatrice de l'art actuel et responsable de la Galerie du Musée du Québec. Le mandat de Madame Laliberté-Bourque consiste non seulement à superviser le personnel de la direction de la conservation mais également à documenter, préserver, accroître et diffuser la collection du Musée du Québec.

MUSÉE DU QUÉBEC

Augmentation de 16 % de 1985 à 1986

Rosemont se veut à l'avantage des vendeurs

IMMOBILIER

SERGE TRUFFAUT
collaboration spéciale

Sur la base des transactions effectuées au cours des premiers semestres de 1985 et 1986, la maison de courtage immobilier Le Permanent a calculé que la valeur des propriétés édifiées à Rosemont a augmenté de 16 % entre ces deux périodes. En août dernier, le prix moyen s'est donc fixé à \$110,000.

Cela dit, il est important de mentionner qu'il s'agit là des périodes les moins intenses de l'année dans ce quartier géographiquement très étendu. Il se trouve, en effet, que la configuration immobilière de Rosemont est, à une écrasante majorité, dominée par les duplex et triplex. Or, en vertu notamment du délai de six mois permis par la Régie du logement pour la reprise de possession, on est actuellement dans la forte saison. Autrement dit, on achète aujourd'hui afin d'être en mesure d'envoyer les avis d'éviction au plus tard en décembre prochain. D'ailleurs, M. Jean-Marc Corbeil du Permanent a confirmé que « le marché est présentement plus actif qu'au printemps ». Non seulement est-il actif ce marché, il est également « très rapide », a précisé M. Denis Lebeau de Montréal Trust.

Conséquemment, il ne faudrait pas s'étonner à ce que la valeur foncière des unités de Rosemont progresse avec plus d'intensité au cours du présent trimestre. Dans l'ensemble, le marché immobilier de ce quartier est à l'avantage des vendeurs ; ainsi que l'a indiqué M. Corbeil, « la marge des négociations est très mince ». D'autre part, la demande est telle que « les transactions se finalisent rapidement », selon M. Lebeau : en l'espace de trois à quatre semaines. Mais cela, pour les catégories de l'unifamiliale, du duplex, du triplex et du quadruplex seulement.

Pour les cinq logements et plus, M. Gaëtan Giguère du Permanent a expliqué que « le financement auprès des banques devient beaucoup plus difficile, étant donné la forte spéculation qu'il y a eu au cours des deux dernières années dans Rosemont ». Dans ces catégories, « finaliser une transaction peut prendre de trois à quatre mois ». D'après les spécialistes de l'immobilier, l'exonération

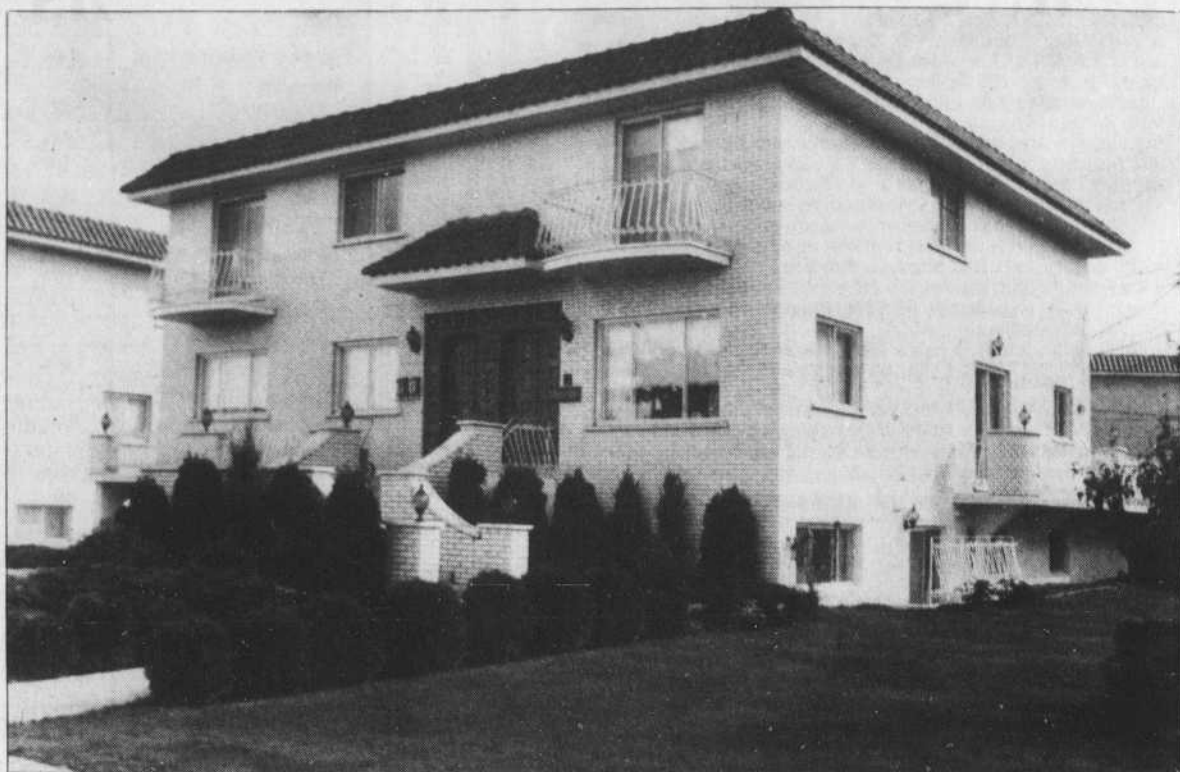


Photo Jacques Grenier

Les duplex et triplex les plus chers se trouvent dans le nouveau Rosemont. Les acheteurs possèdent en général un comptant de \$75,000 à \$80,000 qu'ils appliquent à l'achat de propriétés de \$265,000 à \$300,000.

d'impôt sur le gain en capital que le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, a introduit voilà près de deux ans, attire un grand nombre de spéculateurs dans Rosemont où il y a justement un choix de cinq logements et plus proportionnellement plus vaste que dans bien d'autres secteurs de l'île de Montréal. En 1987, il faut remarquer que cette exonération passera de \$25,000 à \$50,000, et qu'à compter de 1988 elle sera de \$100,000.

Rosemont est subdivisé en trois quartiers distincts : le périmètre nord, le vieux Rosemont au sud et le nouveau Rosemont. Encadré par la rue d'Iberville, le boulevard Pie-IX, le boulevard Rosemont et la rue Jean-Talon, le nord est caractérisé par des avenues plus larges et plus boisées que le sud. Selon les indications fournies par M. Giguère, les acheteurs éventuels de ce secteur approchent la quarantaine et disposent de revenus globaux dépassant les \$45,000. L'échelle des prix du duplex varie entre \$125,000 et \$180,000 ;

ceux qui se transigent aux alentours de \$125,000 ont des façades de 20 pieds et proposent des cinq pièces et demie ou des six pièces et demie.

En général, les unités comprises à l'intérieur de cette gamme ne nécessitent pas de rénovations. Ce qui n'est évidemment pas le cas des duplex qui se vendent en dessous de cette échelle. Très recherché présentement, le triplex incluant un logement de six pièces et demie et deux de quatre pièces et demie sur le même étage se négocie entre \$135,000 et \$180,000. Le triplex édifié sur trois niveaux et proposant des sept pièces et demie se vend couramment entre \$50,000 et \$60,000 par logement.

Dans le vieux Rosemont, que l'on situe entre les rues d'Iberville, le boulevard Pie-IX, la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont, la clientèle est plus jeune et dispose de revenus annuels dépassant les \$35,000 par couple. Les propriétés sont, dans tout ce quartier, plus abordables que partout ailleurs à Rosemont. D'après

M. Giguère, on peut effectivement acquérir un duplex entre \$85,000 et \$90,000. Mais, contrairement au nord, il y a en général des rénovations à faire. Pour un triplex, il faut compter un minimum de \$100,000 pour accéder au statut de propriétaire.

C'est dans le nouveau Rosemont que l'on trouve les duplex et triplex les plus onéreux. De construction beaucoup plus récente, ils ont été bâtis entre la rue Viau, le boulevard Lacombe, le boulevard Langelier et non loin des *Galerias d'Anjou*. Les acheteurs sont en très grande majorité des professionnels ayant des comptes de \$75,000 à \$80,000, pour des duplex ou triplex allant de \$265,000 à près de \$300,000.

Quant aux maisons unifamiliales, elles sont concentrées dans l'enclave baptisée *Cité Jardin*. À proximité de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, ces unités présentent, ainsi que l'a souligné M. Giguère, une très forte variation des prix. De \$80,000 à \$300,000.

Campeau acquiert une part majoritaire d'Allied

NEW YORK (AP) — Campeau Corporation, considérée comme un acquéreur hostile par la firme américaine Allied Stores Corp., a annoncé vendredi qu'elle avait acheté au cours de la journée, sur le marché libre, une partie majoritaire des actions d'Allied Stores à raison de \$67 US l'unité, soit au coût de \$1,73 milliard US.

Campeau Corporation, un important promoteur immobilier dont le siège social est à Toronto, a également fait savoir, par la voix de son président et chef de la direction, M. Robert Campeau, qu'elle se propose d'échanger chacune des actions restantes d'Allied pour \$68 US en argent et en obligations, pour un prix global de \$1,59 milliard US.

Cela signifierait que l'acquéreur de la chaîne américaine de magasins de détail verserait \$3,32 milliards US.

Ces développements sont survenus après que Campeau a abandonné une première offre de se porter acquéreur d'Allied Stores, la société torontoise n'ayant pas réussi jeudi à obtenir d'un tribunal fédéral des États-Unis une injonction destinée à bloquer les manœuvres aux-

quelles Allied Stores a eu recours pour empêcher Campeau de se porter acquéreur de la chaîne de magasins.

On ne connaît pas encore quels sont les effets que la pilule empoisonnée d'Allied aura sur la nouvelle offre.

Allied Stores avait accepté de passer aux mains d'Edward DeBartolo Sr., le plus important constructeur américain de centres commerciaux, à la suite d'une entente à l'amiable représentant une valeur de \$3,44 milliards US, soit \$67 US l'action en argent comptant.

M. Orrem Knauer, porte-parole de Allied Stores Corp., n'était pas accessible à des fins de commentaire, vendredi matin.

À l'ouverture de la séance à Wall Street vendredi matin, les actions d'Allied Stores ont fléchi de 0,625 cents US, à \$65,875 US.

Campeau n'a pas dit qui lui avait vendu ce bloc d'actions. Tout ce que l'on sait, c'est que la transaction a été effectuée par l'intermédiaire de la firme Jefferies and Co., un important courtier en valeur mobilières de Los Angeles.



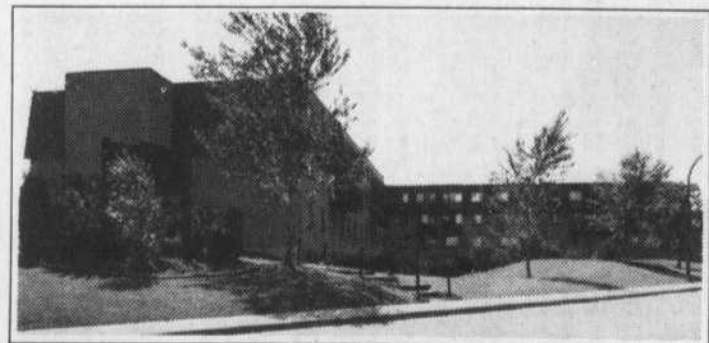
L'acquéreur de la chaîne américaine de magasins de vente au détail verserait \$3,32 milliards US.

On trouvera dans le prospectus provisoire une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer ce prospectus provisoire auprès de notre maison.

Un bon placement pour l'investisseur sérieux et avisé

le Bienville

RÉSIDENCES DE LOGEMENTS MULTIPLES DE QUALITÉ



Situé dans un secteur résidentiel reconnu et recherché, dans la ville de Brossard.

DÉDUCTIONS FISCALES 1986: 3050\$ 1987: 2724\$

SOUSCRIPTION MINIMALE: 10 000\$

LES INTÉRÊTS DU FINANCEMENT DE VOTRE SOUSCRIPTION SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔTS

HYPOTHÈQUE DE 1ER RANG: FIXE À 8% JUSQU'EN L'AN 2025

SERVICES
D'INVESTISSEMENT

CLAUDE BOISVERT INC.

Contactez-nous au:
514/878-1454

600, de la Gauchetière ouest
bureau 2325
Montréal, Québec H3B 4L8

COURTIERS EN CONTRATS
D'INVESTISSEMENT

Rédaction
de rapports, études,
mémoires et autres
documents

Révision et
mise en forme
de vos documents

484-5940

SRRS 5515, ch. Queen Mary,
Montréal

Desjardins
Au cœur
de votre évolution
financière

B|G|O
Brault, Guy, O'Brien inc.
UNE VALEUR SÛRE

LE RECORDEUR

TOURNOI DE REPLI DU MARCHÉ

Repli du marché

TORONTO (PC) — Le marché des valeurs a perdu du terrain, hier, lors d'une séance animée sur le parquet de la Bourse de Toronto.

L'indice composé à fléchi de 6,85 points pour clore à 3007,12.

Un total de 19,08 millions d'actions ont été échangées, comparativement à 16,89 millions lors de la séance précédente.

Parmi les industrielles, la Banque Continentale a perdu 1-8 à \$167-8; Sears Canada 5-8 à \$105-8; Stelco A 5-8 à \$22-3; Chum B 1-4 à \$20 et Seagram 1-2 à \$84-8. Maple Leaf Gardens a gagné 7 à \$132; Canadian Tire 2 à \$40; National Sea 1-3 à \$21-1 et Schneider A 1-4 à \$26-3.

Du côté des mines, Battle Mountain a fléchi de 1-4 à \$24-1-2; Galactic Resources de 7-8 à \$11-5 et Granges Exploration 5-8 à \$8. Goldenbell a grimpé de 15 cents à \$3,65.

Dans les pétroles, Canada Northwest Energy a reculé de 1-4 à \$13-1-2; Numac Oil and Gas de 1-4 à \$9 et Midcon Oil and Gas de 20 cents à \$2-30. Westmin Resources a progressé de 1-4 à \$7-34.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

GB Auto

TSE 300

Aurifères

Pétrole et gaz

Variations des titres

Produits industriels

Produits de consommation

Ventes

AB

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CGE

CINEMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au **DEVOIR** au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Vaillant.

ASTRE I: (327-5001) — "90 jours pour tomber en amour" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
ASTRE II: — "Act of vengeance" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
ASTRE III: — "Top gun" 1 h, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — "Les anges sont pliés en deux" 2 h 45, 6 h, 9 h 30, 11 h 30
ASTRE V: — "Les frères pétard" 1 h, 4 h 20, 7 h 45
BERRI I: (288-2115) — "Les frères pétard" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — "Thérèse" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: "90 jours pour tomber en amour" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — "Bernier haves" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
BERRI V: — "Exit" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
BONAVENTURE I: (861-2725) — "At close range" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 15
BONAVENTURE II: — "My beautiful laundrette" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
BROSSARD I: (465-5906) — "Les frères pétard" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — "Peggy Sue got married" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BROSSARD III: "Antarctica" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "La mouche" 1 h, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 1: "A propos d'hier soir" 12 h 10, 2 h 40, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 2: "Peggy Sue got married" 12 h 35, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: "90 jours pour tomber en amour" 12 h 30, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 15
CARREFOUR LAVAL 4: "Les anges sont pliés en deux" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 5: "Les frères pétard" 12 h 20, 2 h 25, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30
CARREFOUR LAVAL 6: "Le déclin de l'empire américain" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CINEMA CHATEAUGUAY I: (698-0141) — "Le déclin de l'empire américain" sam 7 h 30, 9 h 30 dim 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINEMA CHATEAUGUAY II: — "Karate kid" sam 7 h, 9 h 10 dim 1 h 30, 3 h 40, 7 h, 9 h 10
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "Un matin une vie" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CHAMPLAIN I: (521-6855) — "Brigades des moines" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 35, 9 h 35
CHAMPLAIN II: — "Moment de vérité 2" 12 h 45, 5 h 05, 9 h 25 — "Moment de vérité 1" 2 h 45, 7 h 05
CINEMA V: 5580 ouest Sherbrooke (489-5555) — sam "Matter of heart: the extraordinary journey of C.G. Jung (Into the soul of man)" 4 h — "Heartburn" 1 h 15 — "Matter of heart" 7 h 15 — "Matter of heart" 9 h 15 — "Heartburn" 1 h 45 — "Alien" 1 h 45 — "Erase head" 24 h — dim "The wonderful world of the brothers Grimm" 1 h — "Legal eagles" 2 h — "Matter of heart" 3 h — "Heartburn" 4 h 15 — "Matter of heart" 5 h — "Matter of heart" 7 h — "Heartburn" 7 h 15 — "Matter of heart" 9 h 15 — "Legal eagles" 9 h 30
CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Avenge force" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. dern. spect. 11 h
CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "Brother should do it" 1 h, 2 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, 10 h
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: (842-9766) — Festival: sam "Zina" 12 h — "Les terribles vivants" 14 h — "Le coureur" 18 h — "A woman on her own" 18 h — "Abel" 20 h — "Gamin" 7 h 20, 9 h 30
**"Les sept péchés capitaux" 24 h — dim "Tête de turc" 12 h — "A woman on her own" 14 h — "Zina" 16 h — "D.U.I." 18 h — "L'alguilleur" 20 h — "A time to live and a time to die" 20 h
CINÉPLEX I: (846-5116) — "Karate kid" 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — "Turtle diary" 1 h 35, 3 h 35**

30 — dim "Mes petites amoureuses" 7 h 15 — "The traces" 9 h 15 — "Les trois couronnes du matelot" 9 h 30
LAVAL I: (688-7778) — "La mouche" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 20
LAVAL II: — "Top gun" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 25
LAVAL III: — "Trick of treat" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 35
LAVAL IV: — "Aliens" 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 00 h 15
LAVAL V: — "Crocodile dundee" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL ODEON I: (687-5207) — "Antarctica" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 20
LAVAL ODEON II: — "Toxic le raga" 3 h 05, 6 h 20, 9 h 35 — "L'enfonceur" 1 h 30, 4 h 45, 8 h
LOEWS I: (861-7437) — "Color of money" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45 sam. dern. spect. 24 h
LOEWS II: — "Tough guys" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 20
LOEWS III: — "The name of the rose" 1 h 10, 4 h 20, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 24 h
LOEWS IV: — "Around midnight" 12 h, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40 sam. dern. spect. 24 h
LOEWS V: — "Aliens" 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 00 h 15
LE LOU'S PARADISE: 942-9788 — Festival sam "The Orson Welles story and sketchbook" 14 h — "Cinéma, cinéma" 18 h — "Jack Kerouac (sel de la semaine: entrevue avec Jack Kerouac/Fernand Seguin)" "Pull my daisy" 14 h — "A la recherche de Jack Kerouac" émission radiophonique des cinémas 20 h 22h — "10% inch" "Buz box" "British rock: the first wave" 24 h — "Rock and roll: the early days" 02h — dim "Cinéma, cinéma" 18 h, 20 h — "Seven women seven sins" 22 h
LE MILIEU: (277-5789) — Festival sam "Trouper" 12h — "Gardien de nuit" 13 h 30 — "Jubla" 15 h 30 — "Pour kayako" 17 h 30 — "Désordre" 19 h 30 — "A time to live and a time to die" 19 h 30 — "10% inch" "Buz box" "British rock: the first wave" 24 h — "A la recherche de Jack Kerouac" émission radiophonique des cinémas 20 h 22h — "10% inch" "Buz box" "British rock: the first wave" 24 h — "Rock and roll: the early days" 02h — dim "Cinéma, cinéma" 18 h, 20 h — "Seven women seven sins" 22 h
QUIMETOSCOPE: (525-8600) — sam "L'histoire officielle" 7 h 15, 9 h 30 — "9 semaines et demie" 7 h 15, 9 h 30 — "L'histoire officielle" 2 h 15, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30
OUTREMENT: (277-4145) — sam "9 semaines 1/4" 7 h — "Le mystère silkwood" 9 h 30 — dim "Shoah" 12 h — "La première aventure de Sherlock Holmes" 6 h 45 — "Sous le signe d'Air" 9 h
PALACE I: (866-8881) — "Top gun" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE II: — "crocodile dundee" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE III: — "Trick of treat" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 35

spect. 11 h 35
PALACE IV: — "Deadly friend" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50 sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE V: — "The fly" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 30
PALACE VI: — "Jumpin Jack flash" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 35
PARADIS I: — "Le déclin de l'empire américain" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARADIS II: — "La couleur pourpre" 1 h 30, 4 h 30, 8 h
PARADIS III: — "Antarctica" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEMA PARALLELE: (843-6001) — Festival: sam "The river bed" 12 h — "Federico Fellini" "Pier Paolo Pasolini 10 theorems" 13 h 30 — "As seen on tv" "six images d'une femme" "Le révérend phénix" "Fire without light" "Que sera sera" 15 h — "Philo-mytho-lyric clips: dancing eurythmics, de occulte philosophy, walzer" "School of thought" "repetitions" "the las an operatic duet" 17 h — "As if memories could deceive me" "the world of photography" "telling motions" 19 h — "The double portrait" "Nam June Paik" 21 h — "D.U.I." 23 h — "The man who looked for reason" "wailing" 12 h — "Atternoon breeze" 13 h 30 — "Sometimes it works, sometimes it doesn't" 15 h — "Shells" "Ronde de nuit" "Damnation of Faust: will-o-the-wisp" "killer" 17 h — "Monsieur Léon" "O'Orphée" "inside rooms-26 bathrooms London and Oxfordshire 1985" "Butterfly" "watching out, a trilogy" 19 h — "There is a videocassette in my soup" 21 h — "1/2 man" "Grim" 23 h
PARISIEN I: (866-3855) — "Jean de Florette" 12 h 05, 2 h 40, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN II: — "Tenu de soirée" 12 h 45, 2 h 40, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 15
PARISIEN III: — "Les aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 10
PARISIEN IV: — "Pourvu que ce soit une fille" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN V: — "Top gun" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25 sam. dern. spect. 11 h 40
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Le déclin de l'empire américain" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II: — "Toxic le raga" 3 h 05, 6 h 20, 9 h 35, 9 h 35 — "femme en blanc" 2 h 45, 7 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I: (835-4246) — "Peggy Sue got married" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Clockwise" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON III: — "Act of vengeance" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU CANADA: (861-4955) — "That's life" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE DU PARC I: (844-9470) — "Crocodile dundee" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PLACE DU PARC II: "Color of money" 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45
PLACE DU PARC III: "Children of a lesser god" 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Antarctica" 12 h

30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III: — "Les anges sont pliés en deux" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20
VERSAILLES I: (353-7880) — "Le clochard de B.M." 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II: — "Top gun" 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III: — Fermé

L'ERMITAGE: (388-5577) — "Un homme et une femme, 20 ans déjà" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
LE/THÉ CINEMA: (931-2477) — "Children of a lesser god" 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
YORK: (937-8978) — "Blue velvet" 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

THEATRE

BAIN LAVIOLETTE: 1570 rue De Lorimier, Montréal (276-8091) — Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque 86 » de Jean Racine, concept et mise en scène Jean-Maurice Gélinas, du 25 sept. au 27 oct., lun. jeu. au sam. 20h, dim. 15h.
CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est Ontario, Montréal (872-1644) — Tous les sam. et dim. d'octobre, une comédie hilarante de Joe Orton
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Sarah et le roi de la langue » adaptation française de Georges Wilson de la pièce de John Murrell, m. en s. Michèle Gagnon, du 3 sept. au 25 oct. du mar. au sam. 20h — « Tête-à-tête » de Ralph Burdman, traduction et m. en s. Jean-Louis Roux, à compter du sam. 20h.
CENTRE DU MOUVEMENT CRÉATIF: 878 rue Quatre, Outremont (277-8320) — Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « L'enfant mort sur le trottoir » et « Concert à la carte » dans une m. en s. de Odette Guimond, du 6 nov. au 7 déc. du jeu. au sam. 20h, dim. 15h 30.
ÉCOLE DE THÉÂTRE FACE: 3444 Université, Montréal — Le Théâtre Bread and Puppet du Vermont présente « La symphonie des passées » de Igor Stravinsky, le 25 oct. à 20h, le 26 oct. à 16h.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fulum, Montréal (521-4191) — « L'us de Robin et Marion » co-production d'Omnia et d'Anonymus, 8 au 26 oct. du mar. au dim. 20h 30, matinées les dim. 12-19 oct. à 15h.
HABITAT SAINT-CAMILLE: 11025 ave Alfred, Montréal-Nord (321-9000) — « Bingo » avec Guy Migneault, Manon Gauthier, Sylvie Germain et Danielle Fichault, les 30-31 oct. et 1 nov. à 20h 30.
IMPLANTATION: 2 rue Crémazie, Québec (529-2183) — Le Théâtre de la Commune présente « Jocelyne Trudelle trouvée morte dans ses larmes » de Marie Laberge, m. en s. Marie Laberge, du 8 oct. au 2 nov. à 20h 30, dim. 15h.
L'ICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — « C'est ton tour Laura Cadieux » de Michel Tremblay, avec Manon Gauthier, du 21 au 25 oct. à 20h 30 — « Bilico » de Marco Micone, m. en s. Daniel Valcourt, du 7 nov. au 21 déc.
LE REINE ELIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « Irma la douce » m. en s. Philippe Grenier, dir. musical Marc Chabreau, spectacles français et anglais, jusqu'en octobre, du mar. au dim.
L'ESKABEL: 1237 Saint-Jacques, Montréal (849-7164) — « Rien à voir » de Bernard Andros, mise en espace Jacques Grégoire, du 14 oct. au 15 nov., du mar. au sam. 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — Le Théâtre de la Vieille 17 présente « Folie furieuse » de Robert Bellefeuille, du 18 oct. au 2 nov. — les sam. 15h, les dim. 13h et 16h, le 30 oct. à 10h, le 31 oct. 10h, et 13h 30.
NOUVEAU THÉÂTRE EXPERIMENTAL: Montréal (521-4199) — « La tour » avec Anne-Marie Provencier, spectacle guidé sur rendez-vous seulement (1 personne à la fois)
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Pool présente « It must be

sunday » m. en s. Rodrigue Proteau, du 15 oct. au 1 nov., du mar. au dim. à 20h 30.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261) — « Le temps d'un rêve » comédie musicale pour tous présentée par la Fondation Canadienne pour l'Étude et la Coïté, les dim. à 13h 30 et 16h, jusqu'au 9 nov.
THÉÂTRE CALIX LAVALLEE: 3819 rue Calixa Lavalée, Montréal (325-1370) — La Troupe de théâtre La Barraca présente « La comedia española » de Jaime Silva, du 28 oct. au 2 nov.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Asinamali » de Mbongeni Ngema, du 7 oct. au 1 nov.
THÉÂTRE EXPERIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — Le Théâtre Parminou présente « Ça crève les yeux, ça crève le cœur » regard intérieur sur la pornographie, du 29 oct. au 16 nov. du mer. au dim. 20h 30.
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (277-0806) — Le Théâtre sans Rideau présente « Le mariage de Gisèle ou la fin d'un travesti » drame en 2 volets de Simon-Patrick Mailville, m. en s. Gerard Duval, du 2 au 20 oct. du jeu. au sam. à 20h — « L'enfant-théâtre présente » Histoire du nain qui ne voulait pas grandir » de Monique Fournier, m. en s. Pierre Beaudry, les 2-9-16-23-30 nov. 13h 30 et 15h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Les fourbes de Scapin » de Molière, m. en s. Daniel Roussel, à compter du 30 sept. mar. au ven. 20h, le sam. 16h, et 21h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « La mégère apprivoisée » de William Shakespeare, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 23 oct. au 29 nov. les ven. et sam. à 20h 30.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Le locataire » de Joe Orton, m. en s. Lorraine Pintal, à compter du 29 oct., mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Les filles du 5-10-15 » dans une m. en s. de Lorraine Pintal, à compter du 11 nov., du mar. au ven. 20h, le 30 oct. 17h, et 22h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Garroches en paradis » d'Antoine Maillet, m. en s. Roland Laroche, du 1er oct. au 1er nov., mar. au ven. 20h, sam. 17h, et 21h, dim. 15h.
THÉÂTRE LE PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060) — Le Théâtre de la Poursuite présente « La condition de soies » d'Annie Zadek, du 14 oct. au 1 nov. à 20h 30 — « Les célébrations » de Michel Garneau, production du Théâtre Du Sang Neuf, du 5 au 22 nov. à 20h 30.
LA CASERNE DU MARCHÉ: 178 rue Clarence, Ottawa (749-3631) — Le Théâtre d'la Corvée présente « Bienvenue aux dames, ladies welcome » de Jean-Raymond Marcoux, m. en s. Pierre Collin, du 21 oct. au 8 nov. du mar. au sam. 20h 30.

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que MYRON WILLIAM LAPINSKY, domicilié et résidant au 5500 J. de la Justice, app. 305, Cartierville, district de Montréal, a été nommé au poste de Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin de changer son nom en celui de MELVIN WILLIAM LAPINSKY.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que RONALD AYOITE a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de INGRID JENNISON. Le requérant demeure présentement au 3524 de la rue Ontario est, appartement 6, à Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

AVIS DE LIQUIDATION DE BOBBY SOX INC. SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de BOBBY SOX INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 25 juillet 1986, ont passé une résolution spéciale demandant que ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Coopérationnelles, et que le certificat d'intention de dissolution a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 4 septembre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

IL EST donné avis que CLAUDE LANDRY a l'intention de transmettre au Ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de SARTO LANDRY. Le requérant demeure présentement au 3475, Saint-Urbain appartement 619, Montréal, district de Montréal, le 10 octobre 1986.

EXPOSITIONS

ART 45: 1460 ouest Sherbrooke, Montréal (843-5024)—David Duchow, photographes de Montréal 1985-86, du 15 oct. au 8 nov.

ART DIFFUSION INTERNATIONAL: 1428 Overdale, Montréal—A propos de... œuvres récentes de C. Ainsley, B. Benas, M.A. Cuff, G. Pellier et C. Surprenant, du 18 oct. au 14 nov.

ART ZEROZÉTO: 1850 ouest Sherbrooke, Montréal—Exposition zérozétiste, où bouilliant de Tablo par Zéro Zoo, tous les jours jusqu'à 1er déc. de 10h à 22h.

ARTISTE: 4060 St-Laurent st 106, Montréal (842-9686)—« Architecture and poetic vision » dessins et maquettes de 9 architectes de l'université de Carleton, du 15 oct. au 2 nov.

ASA 86: 1245 St-Urbain, Montréal—Installations photographiques de 8 artistes: L. Bégin, Ceri, J. Chagnon, J. Charbonneau, R. Désilets, D. Dion, A. Grauerholz et C. Lamarche, du 1 oct. au 16 nov. mer. au dim. 12h à 18h.

ATELIER JACQUES CHEVALIER: 911 est Jean-Talon st 3058, Montréal (274-2160)—Peintures de Jacques Chevalier, visite sur rendez-vous, tous les jours lun. au ven. de 13h à 18h.

ATELIER GALERIE NOUVEL ÂGE: 350 est Sherbrooke, Montréal (286-0331)—Peintures récentes sur plaque lithographique et sur toile de Céline Elie Barrette, du jeu. au dim.

ATELIER J. LUKACS: 1504 Sherbrooke O. (933-9877)—Artistes de la galerie P. Atkins, L. Broca, R. Sparkuhl, L. Jourdanais, G.K. Thomas et M. Chery.

AUBE 3935: 3935 St-Denis, Montréal (845-5078)—Peinture, sculpture et installation de Miguel Berlanga, du 19 oct. au 20 nov.

AXE NÉO-7: 205 rue Montcalm, Hull (771-2122)—« Les yeux bandés » exposition des œuvres de Trevor Reid, Rob McFadden, et Claude Van Lingon, du 5 au 25 oct., du mer. au dim. 10h à 18h.

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE PIERRE-FONDS DOLLARD-DES-ORMEAUX: 13,555 rue, Pierrefonds (620-4181)—Œuvres de Nicole Girard, 5 au 31 oct., tous les jours.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LONGUEUIL: Succ. Claude-Henri-Grignon, 1650 rue Bourassa, Longueuil—Œuvres de Mme Paulette Rouleau-Bisson, du 7 au 25 oct.

LA BOURSE D'ŒUVRES D'ART DE MONTREAL INC.: 5487 Paré, Ville Mont-Royal (341-6333)—Grande salle d'exposition et de vente d'œuvres d'art—Plusieurs artistes y exposent leurs œuvres, du mar. au dim. de 10h à 16h.

CAFÉ GALERIE CHANTILLY: 1515 Van Horne, Outremont (276-8454)—A variation sur deux thèmes « pastels et aquarelles de Normand Boucher, jusqu'au 18 nov.

CENTRE D'ARTS D'ORFORD: sortie 118, autoroute des Cantons de l'Est, Orford (819-843-3981)—Exposition des œuvres de plusieurs artistes, visites et commentaires par Madame Monique Girard, du mar. au ven. à 13h15, le sam. 19h.

CENTRE COMMEMORATIF DE L'HOLocauste À MONTRÉAL: 5151 chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (735-2386)—Exposition « Enfants de l'Holocauste: legs d'une génération disparue » et « Vie et destruction des Juifs d'Europe, jusqu'en juin 87 ».

CENTRE DE CRÉATION ET DIFFUSION EN DESIGN: 175 Pénitence Kennedy, Montréal (282-3323)—Cent cinquante ans de graphisme publicitaire au Québec, du 26 sept. au 2 nov. du mer. au dim.

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Mtl (845-4236)—Exposition permanente, spectacle « Son et Images » présentant l'his. de Montréal de sa fondation à nos jours—« Quand le sol raconte la ville » exposition d'archéologie, du mar. au dim. de 10h à 15h30.

CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Angle rues du Parc et Prince-Arthur, Montréal—Lumières, perception-projection » exposition dans le cadre des 100 jours d'art contemporain Montréal 86, jusqu'au 2 novembre, du mer. au dim. de 12h à 19h.

LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin est, Outremont (384-1600)—Œuvres récentes de Léopold Bourgois, du 19 oct. au 4 nov.

LA CHAMBRE BLANCHE: 549 est Boul. Charest, Québec—« Mousses et lichens Une machine de guerre » exposition de Jacques Des Rochers du 14 oct. au 9 nov. du mar. au dim. 13h à 17h.

CHATEAU DUFRESNE: Pia IX et Sherbrooke, Mtl (259-2575)—« Textiles des années 80 » tissus d'ameublement et de décoration conçus par des créateurs de renommée internationale, du 2 oct. au 23 nov. du mer. au dim. de 11h à 17h.

MITÉAU RAMEZAY: 280 est rue Notre-Dame, Mtl—Exposition des œuvres de André L'Archevêque

LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694)—Œuvres de M. Belliveau, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Tahelid et Y. Wilson.

COMPLEXE DESJARDINS: Montréal—« Hommes et femmes, d'hier et d'aujourd'hui » exposition des figures de Marie-Paule Marmen Gaudreau, sculpture et céramiste, du 7 oct. au 10 nov.

DAZIBAO: 4080 St-Laurent espace 104, Montréal (845-0063)—Photographies de Bertrand Carrière et Robert Pelletier, jusqu'au 26 oct. du mer. au dim. 12h à 17h.

ECOMUSÉE DES DEUX-RIVES: 66 rue du Marché, Valleyfield—« Camé et absences » exposition des photographies de Bertrand Carrière, 1 au 26 oct.—« Coin télévision » exposition de Robert Pelletier, du 1 au 26 oct.—tous les jours.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Le Conseil des Arts du Canada

Le Conseil des Arts du Canada cherche un

Agent financier

Fonctions

En qualité de membre de l'équipe de la gestion financière de l'organisme gouvernemental responsable du soutien des arts, coordonner et mettre en pratique les méthodes de comptabilité, de contrôle budgétaire et de gestion financière du Conseil des Arts; inscrire et contrôler les transactions relatives aux placements du Conseil et présenter des rapports à ce sujet; arrêter le déroulement et assurer la coordination du processus de la planification financière, des prévisions budgétaires et de l'établissement du budget.

Qualités

Reconnaissance comme comptable professionnel et cinq années d'expérience comportant des responsabilités croissantes. Connaissance des systèmes de rapports financiers informatiques. Grandes aptitudes pour l'analyse et les relations interpersonnelles et pour la solution des problèmes de façon originale et efficace. Le bilinguisme est un atout.

Lieu de travail

Ottawa.

Traitement

À partir de 40 291 \$, selon les qualités.

Prière d'envoyer un curriculum vitae d'ici le 21 novembre à l'adresse suivante:

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Re ressources humaines
Conseil des Arts du Canada
Case postale 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

ENCADREMENTS MARCEL PELLETIER: 4012 Drolet, Montréal (282-9993)—Photographies de Carole Dame et Robert Ridyard, du 8 oct. au 2 nov. du mar. au dim.

ESPACE GLOBAL: 4468 Brébeuf, Montréal—Exposition installation de Jean et Serge Gagné, jusqu'au 26 oct.

ESPACE SEGAL STEINBERG: 400 Dowd, Mtl (395-2435)—Œuvres canadiennes de Bierk, Kiopini, Mulvey, Raphanel, Ried, et Salfidie—International—Abakowicz, Chia, Dine, Immemdorf, Motherwell et Stella, mer. au sam. 14h à 17h et sur rendez-vous

EXPOSITION: 56 est Mont-Royal, Montréal—« ...circule un silence » exposition de Louis Haché, du 9 au 29 oct., du mer. au dim. de 12h à 18h.

FORT CHAMBLAY: Salle Albani, Chamblay (658-1585)—Exposition traitant de l'histoire du Fort Chamblay, de la colonisation, le régime français, les guerres franco-iroquoises, le commerce de la fourrure, l'occupation britannique et l'invasion américaine y sont abordés, du mer. au dim.

GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke, Montréal (284-3768)—Œuvres récentes de Catherine Lorain, sculpteur, du 16 oct. au 7 nov.

GALERIE AMRAD AFRICAN ARTS: 1522 ouest Sherbrooke, Montréal (934-4550)—Urnes et plateaux, cérémonie traditionnelle—du Mali, Ghana, Togo, Côte d'Ivoire et Nigeria, jusqu'au 28 nov.

GALLERIE D'ART DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT: 945 chemin Chamblay, Longueuil—Exposition rétrospective de Raymond Lavoie, peintre, du 14 au 30 oct.

GALERIE ART FRANÇAIS: 372 ouest rue Laurier, Mtl—Œuvres récentes de Christian Deberdt, jusqu'au 26 oct.—Sculptures récentes de Pearl Levy à compter du 27 oct.

GALERIE ART SELECT: 6810 St-Denis, Montréal (273-7088)—Œuvres récentes de Monique Mercier du 2 au 9 nov.

GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du lac, Pointe-Claire (630-1220)—Ingéniosité Inuit, exemples de survie dans l'Arctique et tableaux de Kateri Bécard Nelson, 16 oct. au 23 nov. tous les jours

GALERIE ART ET STYLE: 4875 A ouest Sherbrooke, Montréal (484-3184)—Œuvres de Paul V. Beaulieu, Pauline Bressan, Bruno Côté, jusqu'au 10 nov.

GALERIE L'ART VIVANT: 221 ouest rue St-Paul, Montréal (282-1794)—Œuvres de A. Golod, N. Grisé, Tabbia, Thésée et Lesueur, tous les jours

GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030)—Peintures de N. Boivert, M. Brazeau, M. Favreau, G. E. Grignas, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais

GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest Boul. de Maisonneuve, Mtl (848-4750)—Œuvres d'art africain de la collection permanente—travaux de David Craven—peintures de David Lubell, du 24 sept. au 1 nov.

GALERIE ATARA: 1622 ouest Sherbrooke, Montréal (933-1964)—Travaux de Rivka Wieseberg, du 23 oct. au 22 nov. du mer. au sam. de 11h à 17h.

GALERIE LAURIEENNE BAZINET: 5451 ouest rue Sherbrooke, Montréal (485-2807)—Œuvres de L. Tiengo, Coburn, J. Perreault, L. Fortier, R. Coulombe, G. Coulombe, A. Sapp, ainsi que les gravures et sculptures esquimaudes de Pangnirtung, du mer. au dim. de 12h à 17h, ou sur rendez-vous

GALERIE NINA BÉNARD: Square Bernard, 1209 ave Bernard, ste 200, Montréal (276-7637)—Œuvres de Jean-Paul Jérôme, r.c.a. exposition en permanence

GALERIE CHANTAL BOULANGER: 372 ouest rue Ste-Catherine, local 502, Montréal (397-0044)—« Les figurations » exposition de Serge Murphy, du 16 oct. au 15 nov.

GALERIE BRÉCHE: 221 ouest St-Paul, Mtl (282-1794)—Œuvres des artistes de la galerie, gravures et lithographies de Calder, Chagall, De Chirico, Delvaux, Léonor Fini, André Masson, Miro, Riopelle et Vasarely, du mer. au dim. de 12h à 17h.

GALERIE CHRISTIANE CHASSAY: 20 rue Marie-Anne ouest, Montréal (284-2631)—Du poétique de la maquette et de ses répliques » jusqu'au 25 oct. du mer. au sam. de 12h à 18h.

GALERIE DES CINQ CONTINENTS: 1225 ave Greene, Montréal (933-3174)—« La magie des masques » angloise, poie, sérénité et peur, masques traditionnels de l'Afrique Noire, du 14 oct. au 15 nov.

GALERIE DES CLOSERIES: 7373 des Closeries, Anjou (351-2888)—Œuvres de Fortin, Beaulieu, Belliveau, Suzor, Côté, du jeu. au dim.

GALERIE CONVERGENCES: 1285 Visitation, Mtl (524-4060)—Exposition des œuvres des artistes de la galerie, du mer. au sam. de 13h à 18h.

GALERIE COUTU ET MICHAUD: 207 ouest Laurier, Mtl (276-8833)—Exposition des bijoux de M. Beauchamp, P. Bossé, J. Coutu, G. Fautaux-Langlois, A. Favretti, L. Fortin, D. Michaud, E. Roy et B. Stultman

GALERIE CULTART: 360 est rue Roy, Montréal (843-3596)—« Fragments » exposition de Claude Fortin, du 10 oct. au 3 nov., du mer. au dim.

GALERIE DU CYGNE: 1451 ouest rue Sherbrooke, Montréal—Salon d'automne: exposition des récentes peintures des artistes de la galerie—A. Brailier, F. Detossez, L. Gendron, J.B. Valadié et M. Verdier

GALERIE ALINE DALLAIRE: Complexe Rive Sud, 2750 Marie-Victorin, Longueuil (875-5680)—Exposition des œuvres du Frère Jérôme Paradis, du 26 sept. au 28 oct., tous les jours de 10h à 21h.

GALERIE DANIEL: 2159 Mackay, Montréal (844-4434)—« Jonction » huiles sur toile de Hugo Wuthrich jusqu'au 8 nov.

GALERIE DANIEL ANNEKE: 2159 Mackay et 1442 ouest rue Sherbrooke, Montréal (844-9788)—Œuvres de Poissant, Rousseau, Chapdelaine, Hudon, Bertoneque, Desjardins, Chevalier et Lamoureux

GALERIE DARE DARE: 1320 est Laurier, Montréal (525-6765)—Peintures et photographies de Claire Beaulieu, Katherine Liberovskaya, Erik E. Roy et Diane Tremblay, du 7 au 26 oct.

GALERIE DE BELLEFLEUR: 1212 ave Greene, (533-4406)—« Choix du collectionneur », artistes de la galerie dim. 12h à 17h.

GALERIE DE LA SALLE: 501 ancienne rue St-Patrick, Ottawa—Œuvres du peintre Nicholas Pitre, du 20 au 31 oct. lun. au ven. de 8h30 à 16h.

GALERIE DOMINION: 1438 ouest rue Sherbrooke, Mtl (845-7333)—Jean Arp, 1886-1966, exposition du centenaire de sa naissance—sculptures, tapisserie, collages, aquarelles, à compter du 15 sept.

GALERIE ELCA LONDON: 1616 Sherbrooke O. (931-3646)—Œuvres récentes de Michèle Drouin, du 18 oct. au 6 nov. du mar. au sam.

GALERIE L'ÉMERGENCE PLUS: 807 est rue Laurier, Montréal (274-7949)—Travaux récents de Angèle Verret et Michel Bricalut, du 15 oct. au 2 nov., du mer. au dim.

GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay, Montréal (933-6455)—Sculptures de Mark Prent, du 21 oct. au 8 nov.—du mar. au sam. de 11h à 17h30, le jeu. jusqu'à 20h.

GALERIE ESTAMPE PLUS: 49 St-Pierre, Québec (694-1303)—« Fragments d'enfance » œuvres de Paul Béliveau, du 19 oct. au 14 nov.

GALERIE DENISE GALLANT: 260 chemin Bice, Orford (819-843-3567)—Artistes de la région, huiles, acryliques, aquarelles, et 2 sculpteurs sur bronze, les ven. et dim. de 12h à 20h, les autres jours, sur rendez-vous

GALERIE CLARENCE GAGNON: 1108 ouest rue Laurier, Outremont (270-2962)—Œuvres de Marie Laberge, du 20 au 31 oct.

GALERIE GRAFF: 963 est Rachel, Montréal (526-2515)—« Les tonbeaux » exposition de Robert Wolfe—Œuvres récentes de François Boisrond, du 18 oct. au 1 nov.

GALERIE RENÉE HAMEL: 564 Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)—Exposition des peintres et des sculpteurs de la galerie, mar. au s.a.m. 12h à 18h.

GALERIE HORACE: 906 King ouest, Sherbrooke (819-821-2326)—Salle 1: Œuvres récentes de Laurent Bouchard—Salle 2: Photographies-sculptures de Richard Barbeau, 3 au 26 oct.

GALERIE IMAGE EN TÊTE: 6519 rue Moisson, Montréal (725-4015)—Exposition des artistes de la galerie, jusqu'au 8 nov.

GALERIE JACQUE: 1437 Stanley, Québec (663-3639)—Œuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Saito, Hoshi, Sakamoto, Maki, Riodei.

GALERIE JOHN A. SCHWEITZER: 42 ouest ave des Pins, Mtl (289-9262)—Expositions, du jeu. au sam. de 12h à 18h.

GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene, Mtl (933-8735)—Nouvelles acquisitions signées de J.W. Beatty, J. Beaudoin, P. Brindler, L. Brooks, S. Brunoni, S. Chase, Suzor Côté, B. Des Clays, M.A. Fortin, P. Huot, A.Y. Jackson, H.W. Jones, M. Lapensée, J.P. Lemieux et autres—Œuvres de Frank Nemeth, du 20 oct. au 1 nov., du mar. au sam. de 11h à 17h30.

LA GALERIE: 75 rue St-Antoine, Trois-Rivières (373-1980)—Exposition de Christiane Lemire, du 10 oct. au 2 nov., du mar. au dim.

GALERIE CLAUDE LAFITTE: 1446 ouest Sherbrooke, Montréal (286-7711)—Maîtres anciens et modernes: Hamel, Légaré, Kneighoff, Fortin, Harris, Lemieux, Borduas, Riopelle et autres—« Scènes de rue » exposition de Maurice Domingue, du 23 oct. au 3 nov.

GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest rue Sherbrooke, Montréal (935-5455)—Exposition solo de Barbel Rothbar, 16 oct. au 12 nov. du mar. au sam. de 10h à 18h.

GALERIE LA STOA: 1681 St-Denis, Montréal (845-3923)—Œuvres de A. Aubé, C. Bérubé, P. Cordier, J. Filon, M. Fortier, P. Khudaverdian, P. Lamoureux, D. Malka, M. Plomier, C. Testeau, jusqu'au 31 oct.

GALERIE FRANÇOIS LEMIE: 1437 rue Stanley, Mtl (863-3639)—Gravures originales de maîtres contemporains japonais et européens: Kuroda, Saito, Sawada, Shinoda, Avai, Weisbuch, Dussau, Bongibault et autres, lun. au ven. 10h à 18h, sam. 12h à 17h.

GALERIE LIPEL: 1324 ouest Sherbrooke, Montréal (842-6369)—Exposition de sculptures africaines, de collectionneurs particuliers, jusqu'à la fin nov. du mar. au sam. de 13h à 17h.

GALERIE LUDOVIC: 1380 ouest Sherbrooke, Montréal (844-9788)—Œuvres de Poissant, Rousseau, Chapdelaine, Hudon, Bertoneque, Desjardins, Chevalier et Lamoureux

GALERIE LISETTE MARTEL: 467 Notre-Dame, Montebello (819-423-6361)—Exposition des œuvres de L. Archambault, Cosgrove, Piché, Reby, Desjardins, St-Marc-Mouilliet, Souliard, LeCor, Hudon et autres, tous les jours de 10h à 18h.

GALERIE FRANCE MARTIN: Complexe Desjardins, Montréal (843-6852)—Œuvres de Bruni, Breton, Labelle, Poissant, Richard, Ravary, Paradis, Lapointe, Thomas, Simpkins, Desjardins et autres

GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal, Montréal (282-2050)—Œuvres de Yves Thirace, peintre, du 7 au 26 oct.—Normand Champagne, peintre, du 4 au 23 nov. du mar. au dim. de 14h à 18h.

GALERIE J. YAHOUUDA MEIR: Place du Parc, 3575 ave du Parc, Montréal (845-3974)—Œuvres de Harlan Johnson et Ginette Prince, du 22 oct. au 15 nov. jeu. au sam. et sur rendez-vous

GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)—Œuvres d'artistes contemporains, mar. au sam. 12h à 17h.

GALERIE MICHEL-ANGE: 430 rue Bonsecours, Vieux Mtl (875-8281)—Exposition d'œuvres regroupant plus de 70 peintres sous le thème « Scènes de rues » jusqu'au 2 nov. du mer. au dim.

GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke, Montréal (932-4554)—1er étage: Igor Khazanov, œuvres récentes, jusqu'à 1 nov.—2e étage: artistes de la galerie

GALERIE MONTCAULM: 25 Laurier, Hull (777-4341)—« L'ordinateur créateur » œuvres créées par ordinateur, du 23 oct. au 16 nov.

GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine, ste 5381, Mtl—Œuvres de Hélène Roy, du 4 au 25 oct.—Œuvres de Danielle April et de David Turney, du 1 au 22 nov.

GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)—La galerie offre un service de vente et de location, service d'évaluation d'œuvre d'art et un service de restauration, mar. au ven. de 11h à 17h, sam. et dim. 13h à 17h.

GALERIE PINK: 1456 ouest rue Notre-Dame, Mtl (935-9851)—Exposition des œuvres de Sara Day, du 8 oct. au 2 nov. du mer. au dim. 13h à 17h.

GALERIE RELAIS DES ÉPOQUES: 92 Sherbrooke O. Ste 101 (843-7125)—Exposition en permanence des tableaux et gravures anciennes du 16e au 19e siècle—Exposition des œuvres récentes de Monique Bédard, jusqu'au 26 oct.—Huiles de Michel Leroux, Louise Calvé, Françoise Pascal, Y. Breton, M. Ravary—Aquarelles de Jacqueline Gougou, jusqu'au 8 nov.

GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 222, Montréal (842-4021)—Peinture, huile sur papier, œuvres de John Gayer, 1er au 26 oct.—Dessin, graphiste sur papier, œuvres de Paul-Émile Saulnier, du 29 oct. au 23 nov. du mer. au dim.

GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke, Montréal (932-3896)—Bijoux et sculptures de Lise Fortin, Kai Chan et Myrna Gopnik, du 7 au 28 oct. mar. au sam.

GALERIE WESTMOUNT: 4935A ouest Sherbrooke, Montréal (484-1488)—Galerie spécialisée en art contemporain—Aquarelles de Dwight Baird, du 26 oct. au 6 nov.

GUILDE CANADIENNE DES MÉTIERS D'ART QUÉBEC: 2025 rue Peel, Montréal (849-6091)—Exposition de la collection d'estampes de Cape Dorset, automne 86, du 24 oct. au 8 nov.—Collection de 11 lithographies sur pierre, 12 gravures sur pierre, 16 gravures sur pierre et pochoir et 1 pochoir de E. Samuelli, H. Mikkiak, G. Saggiaktok, P. Ootookook, K. Ashevak, K. Eldioioe, M. Pudiat, M. Ashoonia, P. Salla et P. Pudiat, jusqu'au 8 nov.

LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 ouest St-Paul, Montréal (844-3438)—Œuvres de Pierre Chénier, Marc-Antoine Nadeau, Glenn Matouah et Lyne Bastien, du 1 au 31 oct.—Œuvres de Richard Lacroix, Evelyn Klein et Victoria Gagné, du 1 au 30 nov.

SPORTS

Roger Clemens fera face à Bob Ojeda, ce soir

Acculés au mur, les Mets joueront leurs dernières cartes

BOSTON (AP) — En avance 3-2, les Red Sox de Boston misent sur l'excellence de leur lanceur Roger Clemens — qui s'est couvert de gloire cette année — pour mettre en beauté le point final à la saison 1986, ce soir au stade Shea de New York, dans le 6e match de la Série mondiale. Si Boston l'emporte, ce sera la première fois qu'ils gagnent l'ultime série depuis 1918. Clemens, l'artilleur avec le plus grand nombre de victoires dans les ligues majeures cette saison, aura bénéficié de cinq jours de repos quand il se présentera au monticule. Par contre, son rival Bob Ojeda n'aura bénéficié que de trois jours de congé. Avant de l'emporter 4-2 à domicile jeudi, les Red Sox étaient sur la corde raide. Ils venaient de subir deux défaites devant leurs partisans, après que les Mets en eurent fait autant devant leurs supporters. C'est maintenant au tour des New-Yorkais d'être aux prises avec le stress d'avoir absolument à l'emporter, sans quoi le match de ce soir sera sans lendemain pour eux. Bruce Hurst, le vainqueur du match de jeudi, avait aussi bénéficié d'un jour additionnel de repos, parce que le gérant John McNamara en avait décidé ainsi de sa rotation. Décision, il va sans dire, après le deuxième revers à domicile, qui lui valut une avalanche de critiques. On lui reprochait d'avoir lancé dans la bataille un longshot en Al Nipper, perdant de ce quatrième match. Cependant, Hurst a rétabli la situation... et la réputation de McNamara. Il reste, ce soir, à Clemens de mettre la cerise sur le sundae.

Adossés au mur « Mac avait convié l'équipe à un petit meeting, disait Hurst jeudi après la victoire. Il nous a souligné que nous avions le dos au mur et qu'il avait eu à essayer passablement de critiques pour les décisions prises relativement à son personnel de lanceurs. Mais il nous déclara qu'à son point de vue, il n'avait pas commis d'erreur ». « Au monticule, je me suis senti fort. Mais je n'avais pas la forme de mes meilleurs jours ». Effectivement, Hurst n'a pas lancé avec autant d'éclat que lors de sa victoire dans le match initial de la série lorsqu'il blanchit les Mets sur quatre coups sûrs en huit manches. Jeudi, il a donné 10 coups sûrs avant de mettre un point final au match en retirant Lenny Dykstra avec un coureur sur les sentiers. Hurst devenait ainsi le premier lanceur à gagner un match de série mondiale à Fenway Park depuis Babe Ruth en 1918. Mais si Hurst n'était pas à son mieux, Dwight Gooden était à son pire. Gooden, officiant au monticule pour la première fois en carrière après seulement trois jours de repos, a fait piètre figure dans un deuxième match de la présente série et a échoué de son deuxième revers et il présente une fiche de 0-3 dans les séries de fin de saison. Ce soir, à New York, les Red Sox tenteront d'effacer le triste souvenir des revers de 1946, 1967 et 1975 en séries mondiales. Ça fait 68 ans, à Boston, depuis les beaux jours de Babe Ruth, que l'on rêve de la grande conquête. Pour Ray Knight, joueur de troisième but des Mets, « il arrive parfois que la motivation et la détermination l'emportent sur le talent ». Jeudi soir, les Red Sox avaient ces trois atouts dans leur jeu. Ray Knight calcule « Nous avons disputé cinq matches et il nous en reste deux à jouer, a dit Ray Knight. En ce qui me concerne, nous sommes à égalité. D'une part comme de l'autre, ça se résume à un match. Il nous faut gagner le 6e, puis le suivant ». Knight dit qu'il est difficile d'exprimer les bévues de la défensive avec Gooden au monticule. « Personnellement, je ne pense pas que Doc ait si mal

lancé. Nous avons commis quelques erreurs derrière lui et ça l'a placé dans une situation difficile ». Le voltigeur de centre Darryl Strawberry soutient que Dwight Gooden est « plus affecté » par ses deux défaites qu'il ne le laisse voir. « Doc se sent démoralisé et je ne peux l'en blâmer, a dit Strawberry. Il voulait tellement gagner, mais il n'a pas eu la chance de son côté. Il sait qu'il peut mieux lancer et qu'il ne l'a fait. Mais rien n'a fonctionné pour lui ». « Je ne pense pas qu'il ait flanché sous la pression de la Série mondiale. De jeunes joueurs comme nous sommes capables d'en subir. Mais il voulait tellement bien faire. Dwight peut garder la tête haute ». Carter plaide aussi Le receveur Gary Carter a aussi pris la défense de Gooden, soulignant que même si sa rapide n'avait pas toute sa vélocité, il a assez bien lancé pour l'emporter eut-il profité d'un meilleur support. « Faut donner crédit aux Red Sox. Ils l'ont décontenancé tôt dans le match. Nous avons opté pour plus de balles à effets, parce que les Red Sox sont de réputés frappeurs de balles rapides. Mais on ne peut demander à Gooden de ne lancer que des courbes et des glissantes ».

EN BREF...

■ Rencontre des Champions

LORETTEVILLE (PC) — Jacqueline Gareau et Philippe Laheurte sont, sans doute, les têtes d'affiche de la Rencontre des Champions du Circuit Mini Loto, présentée demain à Loretteville. Cette manifestation mettra en vedette le peloton le plus prestigieux jamais réuni au Québec dans le domaine de la course à pied. Ce peloton de 42 coureurs — 29 hommes et 13 femmes qualifiés à l'une ou l'autre des 16 épreuves de la saison (sur 15 km, 20 km ou 21.1 km) — se disputera la victoire sur une distance de 20 kilomètres. Jacqueline Gareau demeure encore aujourd'hui, à 33 ans, la figure dominante de la course à pied au Québec. Bien connue grâce à ses nombreux succès sur la scène internationale, elle aura fort à faire pour remporter sa première Rencontre des Champions. Du côté masculin, le favori devrait être le Montréalais Philippe Laheurte, le vainqueur de 1985 qui vise un troisième titre à la Rencontre des Champions.

■ Bill Russell à la retraite

LOS ANGELES (AP) — Bill Russell, qui a joué dans plus de matches que tout autre joueur dans l'histoire des Dodgers de Los Angeles, a annoncé sa retraite hier, mais sera de retour la saison prochaine dans le rôle d'instructeur. Russell, qui vient d'avoir 38 ans, succédera à Monty Basgall dans le rôle d'instructeur de l'avant-champ après avoir disputé 2,181 matches en carrière, au cours desquels il a conservé une moyenne de .263. Seul Zack Wheat a disputé plus de matches que Russell dans l'histoire des Dodgers, d'avant Los Angeles, avec 2,322. Russell aurait touché quelque \$450,000 comme joueur des Dodgers la saison dernière et empocherait environ \$75,000 dans le rôle d'instructeur la saison prochaine.

■ Bruce Crampton prend la tête

ROSWELL, Georgie (AP) — Bruce Crampton, qui tente de mériter une cinquième victoire cette saison sur le circuit senior de la PGA, a joué 65, sept coups sous le par, et a pris une avance de deux coups à l'issue de la première ronde du Défi Pepsi, qui offre \$250,000 de bourse. Crampton, deuxième meilleur boursier du circuit, a connu une ronde sans bavure, réussissant sept birdies et aucun bogey. Le Sud-Africain Gary Player vient au deuxième rang. Il a réussi cinq birdies et aucun bogey pour remettre une carte de 67 au club Horseshoe Bend, long de 6,960 verges. Jim Ferree est seul au troisième rang à 68.

Ils seront les adversaire du Canadien, ce soir au Forum

Les Rangers peuvent nous réserver des surprises — Jean Perron

MARC DELBÉS

(PC) — Si l'entraîneur Jean Perron ne sait pas exactement à quoi s'attendre de la part des Rangers de New York, les adversaires du Canadien ce soir, au Forum, il est loin d'ignorer que son équipe n'aura pas la vie facile. « Il est de plus en plus difficile de se préparer en vue des matches, a confié Perron, hier, après un exercice sérieux d'une heure et demie. Les vidéos s'avèrent de plus en plus trompeurs car il n'est pas rare de voir une équipe modifier son style d'un soir à l'autre ». « Prenez par exemple les Red Wings de Detroit. Mercredi, ils avaient changé du tout au tout par rapport au match qu'ils avaient disputé aux Flames de Calgary, samedi dernier ». Et c'est pour cette raison que l'entraîneur du Canadien est perplexé lorsqu'on l'interroge sur les Rangers. Il a appris à bien connaître cette formation durant la dernière série finale de Conférence, le printemps dernier, mais il se demande si la formation new-yorkaise ne lui réserve pas quelques surprises. « Ils ont quelque peu changé leur style depuis les dernières séries éliminatoires, souligne-t-il. Ils sont moins sophistiqués. Ils attaquent davantage le filet ». Les équipes adverses semblent d'ailleurs toutes utiliser la même stratégie lorsqu'elles affrontent le Canadien. Elles présentent constamment les défenseurs et prennent le devant du filet d'assaut. Conspiration « Les autres équipes se sont passé le mot et ils tentent par tous les moyens d'arrêter nos défenseurs », explique Perron, constatant que ses



Guy Carboneau anticipe le retour de Bob Gainey.

Carbonneau manque Gainey Privé de son ailier gauche régulier depuis le début de la saison, Guy Carboneau s'acclimate difficilement en l'absence de Bob Gainey. Solide comme toujours en défensive, il n'est visiblement pas aussi à l'aise en compagnie de Mike McPhee. Cette difficulté d'adaptation n'est guère surprenante puisque, depuis trois ans, Carbonneau et Gainey ont appris à se connaître comme les deux doigts d'une main. Ils forment, en compagnie de Chris Nilan, la brigade spéciale du Canadien avec la mission de contenir les meilleurs attaquants de l'équipe adverse. « Je dois admettre que l'adaptation n'est pas facile avec Mike (McPhee), convient Carbonneau lorsqu'il est interrogé sur le sujet. Notre trio est appelé à évoluer contre les meilleurs attaquants adverses et nous devons réagir très rapidement aux différentes situations. C'est surtout dans notre zone que l'adaptation est la plus difficile ». « Le temps de réaction est un peu plus rapide avec un gars comme Bob car nous nous connaissons très bien. Même si Mike est avec l'équipe depuis quelque temps, nous n'avons jamais joué ensemble et je ne sais pas encore comment il réagit ». Si Carbonneau estime qu'il faudra encore quelques semaines aux trois joueurs pour parfaire leur adaptation, ils ont jusqu'à présent réussi à limiter les dégâts. L'entraîneur Jean Perron ne tolère d'ailleurs aucun relâchement de son trio défensif. « Depuis le début de la saison, nous avons été solides en défensive, mises à part quelques exceptions, poursuit Carbonneau. Offensivement, nous pourrions faire beaucoup mieux. Nous avons manqué de concentration à quelques reprises et il nous faudra corriger cette situation ».

BASEBALL

LA SÉRIE MONDIALE

Samedi	
Boston 1, New York 0	
Dimanche	
Boston 9, New York 3	
Mardi	
New York 7, Boston 1	
Mercredi	
New York 6, Boston 2	
Jeudi	
Boston 4, New York 2	
(Boston mène la série 3-2)	
Ce soir	
Boston (Clemens 24-2) à New York (Ojeda 18-5)	
20 h 25	
Dimanche	
Boston (Boyd 16-10) à New York (Darling 15-6)	
20 h 25	
Si nécessaire	



HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Division Prince-de-Galles	
Section Charles Adams	
QUÉBEC	8 4 2 2 37 22 10
BOSTON	7 4 3 0 26 22 8
MONTREAL	7 3 3 1 27 27 7
BUFFALO	7 1 4 2 20 26 4
HARTFORD	4 1 2 1 15 22 3
Section Lester Patrick	
PITTSBURGH	8 7 1 0 42 29 14
PHILADELPHIE	6 6 0 0 28 11 12
NEW JERSEY	7 4 3 0 27 29 8
RANGERS NY	7 2 3 2 29 31 6
ISLANDERS NY	6 2 3 1 23 20 5
WASHINGTON	7 2 4 1 27 36 5
Division Clarence Campbell	
Section James Norris	
TORONTO	6 3 1 2 20 21 8
MINNESOTA	6 3 2 1 31 24 7
ST. LOUIS	5 2 2 1 15 19 5
DETROIT	6 2 4 0 19 24 4
CHICAGO	7 1 5 1 20 35 3
Section Connie Smythe	
EDMONTON	8 4 4 0 36 30 8
CALGARY	6 3 3 0 25 23 6
LOS ANGELES	8 3 5 0 30 35 6
WINNIPEG	6 2 3 1 17 19 5
VANCOUVER	5 1 4 0 10 23 2

Ligue nationale

Jeudi	
New Jersey 5, L. Angeles 3	
Phil'phie 5, Pittsburgh 3	
Hier	
Boston à Edmonton	
Hartford à Buffalo	
Minnesota à Washington	
St. Louis à Detroit	
Chicago à Vancouver	
Calgary à Winnipeg	
Ce soir	
Buffalo à Hartford	
Rangers à Montréal	
Toronto à Québec	
Los Angeles à Islanders	
New Jersey à Washington	
Philadelphie à Pittsburgh	
Detroit à St. Louis	
Dimanche	
Boston à Calgary	
Toronto à Rangers	
Minnesota à Philadelphie	
Chicago à Winnipeg	
Vancouver à Edmonton	
Lundi	
Los Angeles à Montréal	
Mardi	
Pittsburgh à Hartford	
Los Angeles à Québec	
Philadelphie à Islanders	
Washington à Vancouver	
Chicago à Toronto	
Calgary à Minnesota	
Mercredi	
Buffalo à Montréal	
Rangers à St. Louis	
New Jersey à Pittsburgh	
Washington à Edmonton	
Chicago à Detroit	
Calgary à Winnipeg	
Les meneurs	
(Parties d'hier non comprises)	
Gretzky, Edm...	5 17 22
Lemieux, Pitt...	11 10 21
Ciccarelli, Min...	10 4 14
Poddubny, Ran...	4 10 14
Ruskowski, Pitt...	4 8 12
Tikkanen, Edm...	7 4 11
Kerr, Phil...	6 5 11
P. Stastny, Qué...	5 6 11
Larouche, Ran...	4 7 11
Sandstrom, Ran...	3 8 11
Hunter, Qué...	2 9 11
Dionne, LA...	1 10 11
Kurri, Edm...	7 3 10
Klima, Det...	6 4 10
Verbeek, NJ...	6 4 10
Naslund, MI...	6 4 10
Carson, LA...	4 6 10

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Jeudi	
Chicoutimi 2, Hull 0	
Hier	
Laval à Granby	
Hull à Shawinigan	
Verdun à Longueuil	
T-Rivières à St-Jean	
Chicoutimi à Drumville	
Dimanche	
Drumville à Granby	
Longueuil à Hull	
St-Jean à T-Rivières	
Shawinigan à Verdun	
Lundi	
Granby à Laval	
Mardi	
Hull à T-Rivières	
CLASSEMENT	
Section Robert Lebel	
LAVAL	12 6 6 0 72 66 12
LONGUEUIL	12 6 6 0 52 50 12
HULL	12 5 7 0 50 50 10
ST-JEAN	13 3 9 1 50 75 7
VERDUN	13 2 11 0 43 96 4
Section Frank Dillo	
GRANBY	14 11 3 0 84 56 22
CHICOUTIMI	13 8 4 1 72 64 17
DRUMVILLE	13 8 5 0 74 72 16
T-RIVIÈRES	13 7 5 1 92 63 15
SHAWINIGAN	13 6 6 1 67 64 13

FOOTBALL

Ligue Canadienne	Edmonton à Winnipeg
Hier	Dimanche
Calgary à Montréal	Toronto à Hamilton
Ce soir	
Vancouver à Regina	

LIGUE CANADIENNE	
Section Est	
TORONTO	15 8 7 0 345 384 16
HAMILTON	16 7 8 1 365 337 15
MONTREAL	15 4 11 0 271 408 8
OTTAWA	16 3 13 0 311 478 6
Section Ouest	
EDMONTON	15 12 3 0 462 293 24
WINNIPEG	15 10 5 0 459 305 20
VANCOUVER	15 9 6 0 350 349 18
CALGARY	16 9 7 0 416 364 18
REGINA	15 6 8 1 347 410 13

Ligue Nationale	
Dimanche	
Cincinnati vs Pittsburgh	N.-Orléans vs NY Jets
Cleveland vs Minnesota	San Diego vs Philadelphie
Detroit vs Chicago	Tampa Bay vs Kansas City
LA Raiders vs Houston	S. Francisco vs Green Bay
Miami vs Indianapolis	St. Louis vs Dallas
N.-Angleterre vs Buffalo	Seattle vs Denver
Lundi	
Washington vs NY Giants	

Conférence Américaine	
Section Est	
JETS NY	7 6 1 0 178 143 853
N.-ANGLETERRE	7 4 3 0 196 112 571
BUFFALO	7 2 5 0 142 148 286
MIAMI	7 2 5 0 181 220 286
INDIANAPOLIS	7 0 7 0 68 189 000
Section Centrale	
CINCINNATI	7 5 2 0 176 192 714
CLEVELAND	7 4 3 0 152 160 571
HOUSTON	7 1 6 0 128 150 143
PITTSBURGH	7 1 6 0 85 183 143
Section Ouest	
DENVER	7 6 1 0 189 123 857
SEATTLE	7 5 2 0 165 100 714
KANSAS CITY	7 4 3 0 154 145 571
RAIDERS LA	7 4 3 0 136 130 571
SAN DIEGO	7 1 6 0 152 201 143

Conférence Nationale	
Section Est	
WASHINGTON	7 6 1 0 148 118 857
DALLAS	7 5 2 0 189 128 714
GIANTS NY	7 5 2 0 142 90 714
PHILADELPHIE	7 2 5 0 148 159 286
ST. LOUIS	7 1 6 0 97 157 143
Section Centrale	
CHICAGO	7 6 1 0 173 90 857
MINNESOTA	7 5 2 0 156 91 714
DETROIT	7 3 4 0 116 130 429
GREEN BAY	7 1 6 0 91 191 143
TAMPA BAY	7 1 6 0 107 191 143
Section Ouest	
ATLANTA	7 5 1 1 160 118 786
RAMS LA	7 5 2 0 130 120 714
S. FRANCISCO	7 4 2 1 170 107 643
N.-ORLEANS	7 3 4 0 129 122 429

Michel Goulet de retour contre les Leafs

Jean Drapeau, ambassadeur spécial de Rendez-vous 87

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, deviendrait sous peu un autre prestigieux ambassadeur spécial de Rendez-vous 87. Selon des informations fiables, M. Drapeau aurait accepté de mettre son influence et sa renommée mondiale au service de cette manifestation socio-culturelle et sportive d'envergure préparée par le président des Nordiques, M. Marcel Aubut. Ce dernier ne ménage aucun effort pour faire de ces festivités (du 9 au 15 février) un succès grandiose. M. Aubut a déjà convaincu l'ex-grande vedette du Canadien, Guy Lafleur, le diplomate canadien qui s'est illustré lors de l'évasion d'otages américains à Téhéran, Ken Taylor, et Rick Hansen, qui vient de parcourir 34 pays en fauteuil roulant, de servir la cause de Rendez-vous 87. M. Drapeau viendrait s'ajouter à la liste de personnalités de marque destinées à vendre Rendez-vous 87 à travers le monde. Il n'a pas été bien sûr possible d'obtenir confirmation de cette information. Aux bureaux de Rendez-vous 87, boulevard Charost à Québec, d'une part, on n'avait rien à dire là-dessus. D'autre part, personne au cabinet du maire Drapeau n'a retourné l'appel téléphonique. On est bien au courant de la feuille de route de M. Drapeau. Il s'y connaît bien en projets grandioses et il n'a pas son pareil pour convaincre des interlocuteurs. Il suffit de mentionner ses grandes réalisations comme l'Expo universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976 qui ont propulsé Montréal sur la scène mondiale. C'est exactement ce que veut faire M. Aubut avec Rendez-vous 87 (qu'il appelle son Super Bowl) au profit de la ville de Québec. Chose certaine, il trouverait en M. Drapeau un allié de taille. Celui-ci termine son mandat à la mairie de Montréal et il cherche à faire réélire le Parti civique dirigé par M. Claude Dupras, son successeur. L'annonce de sa nomination comme ambassadeur spécial de Rendez-vous 87 aurait lieu après les élections du 9 novembre. Retour de Michel Goulet Les Nordiques ont appris une bonne nouvelle hier. Il semblerait que Michel Goulet soit en mesure de revenir au jeu ce soir au Colisée alors que les Maple Leafs de Toronto seront les visiteurs. Victime d'une fracture à l'index de la main droite par suite d'un cinglage de Brad Maxwell à Vancouver le 13 octobre, l'ailier gauche vedette sera da-

vantage fixé sur son sort aujourd'hui. Incapable de décocher un tir, Goulet aurait retrouvé 75 % de ses capacités à ce chapitre. Il a participé à l'exercice hier matin et il paraît satisfait à l'aise. Normalement, Goulet aurait été au rancart pendant encore une semaine environ. L'attaquant avait connu un excellent début de saison avec sept points (dont trois buts) en trois matches. Avant le coup vicieux de Maxwell, Goulet formait un trio de qualité avec Dale Hunter et Ken Kenney. Brent Ashton, blessé à une cheville, et David Shaw, à un genou, lors du match de mercredi à Toronto, seraient rétablis suffisamment pour être au poste ce soir. Mario Gosselin est redevenu le gardien fiable du début de la saison dernière. Épargné par les blessures, il a brillé à ses deux premières sorties, n'ayant alloué que sept buts en trois matches. Le plus important c'est qu'il semble habité de nouveau par une grande assurance en ses moyens.

Championnat Vantage Watson disqualifié

SAN ANTONIO, Texas (AP) — Tom Watson, cinq fois vainqueur à l'Omnium britannique, s'est lui-même disqualifié hier pour ce qu'il a appelé « une erreur stupide ». Watson, comme plusieurs des 72 golfeurs en lice, tentait de compléter sa première ronde, interrompue la veille par la pluie à l'issue du 14e trou au premier jour du championnat Vantage, disputé à San Antonio au Texas. La compétition offre \$1 million en bourses avec un premier prix de \$180,000. « C'est la première fois que je suis disqualifié, a dit Watson. Et ce sera la dernière ». Watson a déclaré avoir pratiqué ses coups roulés dans sa chambre d'hôtel jeudi soir. Mettant la main sur un putter à son goût, il l'a glissé dans son sac. Hier à la reprise du jeu au 15e trou, il s'est rendu compte qu'il n'avait pas utilisé le même putter que la veille sur les 14 premiers verts. Les règles du golf interdisent un changement d'équipement pendant le déroulement d'une ronde. « De toute évidence, je n'y ai pas pensé », a dit Watson. Sa fiche était de « moins un » à l'issue des 14 premiers trous jeudi et, hier, il a effectué deux coups roulés au 15e vert pour une normale. « J'ai remarqué sur le visage de Bruce (son caddy) une sorte d'étonnement. Il m'a demandé si c'était le même putter que j'avais utilisé la veille? ».